
FICHER DE MICRODONNÉES

FAMILLES ÉCONOMIQUES

ENQUÊTE SUR LES FINANCES DES CONSOMMATEURS DE 1988

REVENU DE 1987

Statistique Canada
Division des enquêtes-ménages

Pondération révisée - 1991 base du recensement

Table des matières

	<u>Page</u>
Caractéristiques techniques de la bande	A-1
Introduction	B-1
Notes aux utilisateurs des séries historiques de bandes de l'EFC	C-1
Clicher d'articles	1:17
Descriptions des variables	D-1
Plan de sondage et implications	65
Comparaison des estimations de l'EFC aux estimations ajustées des comptes nationaux	67
Procédures pour faire réviser un manuscrit	68
Estimations provenant du fichier de microdonnées	69
Questionnaires	



TECHNICAL CHARACTERISTICS OF THIS MICRODATA FILE			CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DE CE FICHER DE MICRODONNÉES		
SURVEY YEAR ▶	1988		◀ ANNÉE D'ENQUÊTE		
INCOME YEAR ▶	1987		◀ ANNÉE DE REVENU		
INDIVIDUALS, AGED 15 YEARS AND OVER, WITH AND WITHOUT INCOME			PARTICULIERS, AGÉS DE 15 ANS ET PLUS, AVEC ET SANS REVENU		
ECONOMIC FAMILIES		✓	FAMILLES ÉCONOMIQUES		
CENSUS FAMILIES			FAMILLES DE RECENSEMENT		
HOUSEHOLD INCOME, FACILITIES AND EQUIPMENT PLUS ENVIRONMENT			ÉQUIPEMENT MÉNAGER SELON LE REVENU ET ENVIRONNEMENT		
KEY OR LINK FILE			FICHER CLÉ OU FICHER DE RACCORDEMENT		
TOTAL WEIGHTED NUMBER OF UNITS ▶	10,520,395		◀ NOMBRE TOTAL PONDÉRÉ D'UNITÉS		
NUMBER OF RECORDS ▶	43,710		◀ NOMBRE DES DOSSIERS		
SPECIFICATIONS			SPÉCIFICATIONS		
9 TRACK TAPE			BANDES À 9 PISTES		
DATA SET NAME					NOM DE FICHER
VOLUME SERIAL NUMBER					VOLUME/NUMÉRO DE SÉRIE
DENSITY	1600 BPI		1600 BPP		DENSITÉ
	6250 BPI		6250 BPP		
LABELS	NONE		AUCUNE		ÉTIQUETTES
	IBM STANDARD (EBCDIC)		STANDARD IBM (EBCDIC)		
	AScii		AScii		
FORMAT	EBCDIC		EBCDIC		FORMAT
	AScii		AScii		
	RECORD SIZE	409	TAILLE D'EN-REGISTREMENT		
	BLOCK FACTOR		FACTEUR DE BLOC		
CARTRIDGE 3480			CARTOUCHE 3480		
DATA SET NAME					NOM DE FICHER
VOLUME SERIAL NUMBER					VOLUME/NUMÉRO DE SÉRIE
DENSITY	NOCOMPRESS		NOCOMPRESS		DENSITÉ
	COMPRESS		COMPRESS		
LABELS	NONE		AUCUNE		ÉTIQUETTES
	IBM STANDARD (EBCDIC)		STANDARD IBM (EBCDIC)		
	AScii		AScii		
PC DISKETTE	FORMAT AScii		DISQUETTE POUR MICRO-ORDINATEUR		
HIGH DENSITY - 3 1/2" (1.4 MB)			HAUTE DENSITÉ - 3 1/2" (1.4 MB)		
HIGH DENSITY - 5 1/4" (1.2 MB)			HAUTE DENSITÉ - 5 1/4" (1.2 MB)		
DOUBLE DENSITY - 3 1/2" (720 K)			DOUBLE DENSITÉ - 3 1/2" (720 K)		

INTRODUCTION

C'est la dixième année depuis 1973 que les bandes de microdonnées sur le revenu des familles économiques sont rendues publiques. Les pages C-1 et C-2 décrivent certains des principaux changements apportés au niveau des concepts et des variables pendant cette période.

Les utilisateurs de cette bande doivent noter les points suivants:

1. Toute répartition, estimation, moyenne, etc., doit être produite à l'aide de valeurs pondérées et non à partir des effectifs de l'échantillon. Une description du coefficient de pondération (zones 10 à 14 de chaque dossier de famille) est présentée sous les rubriques "Pondération universelle finale" et "Plan de sondage et implications" du présent document.
2. Toute estimation ou répartition en pourcentage fondée sur ce fichier et destinée à la publication ou à l'analyse doit s'établir sur un échantillon d'au moins 100 enregistrements. Ce principe, qui s'applique d'ailleurs à toutes nos publications, repose sur le fait que les données établies à partir d'échantillons plus petits sont peu fiables. L'acheteur de cette bande est invité à soumettre le(s) manuscrit(s) définitif(s) au service de révision des manuscrits de la Division. Pour plus de renseignements concernant cette procédure, consulter "Procédures pour faire réviser un manuscrit" dans ce présent document. Une description de la source doit figurer dans le corps de ces textes et se lire comme suit: "L'analyse effectuée dans le cadre de ce rapport est fondée sur la bande de microdonnées "Familles économiques - Revenu 1987" de Statistique Canada, qui renferme les données recueillies au cours de l'enquête de 1988 sur les finances des consommateurs. Tous les calculs faits à partir de cette base de données ont été effectués par (nom de l'organisme utilisateur)." Si le rapport n'indique aucune autre source de données, il n'est pas nécessaire de préciser la source de chaque tableau. Si, par contre, il existe d'autres sources, il faudrait préciser la source de chacun des tableaux. En conformité avec le développement de la standardization des références pour les bandes microdonnées¹, nous recommandons l'utilisation de la citation suivante dans les bibliographies:

Source: Statistique Canada. Familles économiques - Revenu 1987 [bande de microdonnées]. Édition 1989. Ottawa, Ontario: Division des enquêtes-ménages [producteur et distributeur]. Un fichier de données (43,710 enregistrements) et documentation connexe.

¹ Dodd, Sue A. "Bibliographic references for numeric social science data files: suggested guidelines". American Society for Information Science. Journal. 30(2):77-82, March 1979.

INTRODUCTION (FIN)

3. Le choix du chef de famille se fonde uniquement sur les liens qui existent entre les membres de la famille. (On trouvera sous la rubrique "Chef de la famille économique" une description de la méthode de codage.) Le chef n'est pas nécessairement le principal soutien ou bénéficiaire d'un revenu; en fait, il peut ne pas toucher de revenu du tout.
4. Le terme "année de référence" se rapporte à l'année 1987 partout où il apparaît dans la documentation.
5. Le terme "année de l'enquête" se rapporte à l'année 1988 partout où il apparaît dans la documentation.
6. Le terme "semaine de référence" se rapporte à la semaine du 10 au 16 avril, 1988, la semaine qui précède immédiatement la période de deux semaines où l'enquête sur les finances des consommateurs est effectuée.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquer avec la Division des enquêtes-ménages, Statistique Canada, immeuble Jean-Talon, 5^e étage, section D2, Ottawa, Ontario, K1A 0T6. Numéro de téléphone (613) 951-9775.

NOTES AUX UTILISATEURS DES SÉRIES HISTORIQUES DE BANDES DE L'EFC

La plupart des concepts de l'EFC sont demeurés inchangés depuis 1973. Nous résumons ci-après certains des changements apportés au niveau des concepts qui pourraient aider à expliquer certains résultats statistiques.

1. Du point de vue de la méthodologie, on a apporté deux modifications importantes à partir du fichier sur le revenu de 1987:
 - (i) Le facteur de pondération est de 100%. Pour les fichiers antérieurs, on utilisait un facteur de pondération de 10%. Ce facteur passe maintenant de trois à cinq multiplets. En outre, pour le fichier du revenu de 1987, on a utilisé pour la première fois une nouvelle procédure de pondération intégrée. Cette procédure unique a remplacé les divers facteurs de pondération utilisés auparavant pour les familles économiques, les familles de recensement, les particuliers et les ménages. On a attribué par conséquent la même pondération à tous les particuliers et les unités familiales d'un ménage. Auparavant, on pouvait attribuer des poids différents à des particuliers et à des familles faisant partie de ménages-échantillons.
 - (ii) On a changé la case des estimations du nombre d'unités familiales dont on se servait pour calculer les pondérations dans le contexte du fichier du revenu de 1987 selon les chiffres du recensement de 1986 correspondant à la couverture de L'enquête sur la population active. Dans une certaine mesure, cela influe sur la comparabilité des estimations produites à partir des bandes antérieures. Pour plus de détails, voir la section réservée sur la "Pondération" dans le catalogue 13-207, "Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1987".
2. À partir du fichier sur le revenu de 1987, on a élargi la notion de revenu pour y inclure le crédit pour taxe fédérale sur les ventes réclamé au moment de la déclaration du revenu. Cette modification influe légèrement sur d'autres variables, notamment le revenu total et le revenu après impôt.
3. À partir du fichier sur le revenu de 1987, la taille de la région de résidence (poste 8) a été fondée sur les dénombrements démographiques du recensement de 1986 à l'intérieur des limites de 1981. Auparavant, elle reposait sur les populations recensées en 1961 (fichier sur le revenu de 1973), de celles recensées en 1971 (fichiers sur le revenu de 1975-79), de celles recensées en 1976 (fichiers sur le revenu de 1981 et 1982) et de celles recensées en 1981 à l'intérieur des limites de 1981 (fichier sur le revenu de 1984 à 1986). La méthode de recodage de centres uniques a été révisée quelque peu à partir du fichier sur le revenu de 1984, afin d'atténuer la distorsion au niveau de la taille des régions de résidence (voir "Régions de résidence").
4. Pour le fichier sur le revenu de 1987, on a tenu compte des ménages du groupe de renouvellement cinq de L'enquête sur la population active ainsi que d'un échantillon accru à Terre-Neuve et dans l'Île-du-Prince-Édouard.

NOTES AUX UTILISATEURS DES SÉRIES HISTORIQUES DE BANDES DE L'EFC - Suite

5. À partir du fichier sur le revenu de 1987, après avoir effectué la révision des seuils de faible revenu en se fondant sur les données des dépenses des familles de 1986, on a inscrit le code de faible revenu fondé sur les données de 1986 pour la famille économique.
6. À partir du fichier sur le revenu de 1986, les familles dont la principale source de revenu était "Solde et indemnités militaires" ont été inclus. Ils étaient exclus auparavant. Pour ces particuliers la variable "Indicateur de publication" est 0.
7. À partir du fichier sur le revenu de 1986, toutes les variables relatives au nombre de personnes dans la famille (c.-à.-d. nombre de femmes gagnant un revenu, nombre d'enfants, etc.) figurent en tant que "chiffres réels". Dans les fichiers sur le revenu de 1984 et 1985 on avait attribué un seuil supérieur à ces variables.
8. À partir du fichier sur le revenu de 1985, les zones de dollars ont été augmentées de 7 à 8 multiplets.
9. À partir du fichier sur le revenu de 1984, le classement des professions fondé sur la classification type des professions de 1980 est utilisé pour la première fois.
10. Les fichiers de microdonnées antérieurs au fichier sur le revenu de 1984 (enquête de 1985 sur les finances des consommateurs) n'englobaient pas les particuliers dont le revenu était exceptionnellement élevé, ceux qui ont déclaré des pertes considérables découlant d'un travail autonome, ceux présentant des caractéristiques inhabituelles. À partir du fichier sur le revenu de 1984 on a annulé certaines caractéristiques des enregistrements portant sur ces particuliers au lieu de supprimer ces enregistrements du fichier. Les variables qui ont été oblitérées sont indiquées sur le cliché d'articles comme "Unité familiale spéciale". Les montants de contrôle sous la rubrique "Estimations provenant du fichier de microdonnées" comprennent ces enregistrements.
11. À partir du fichier sur le revenu de 1981, à la suite de la révision des seuils de faible revenu à partir des données de l'enquête sur les dépenses des familles de 1978, nous avons inclus le code de faible revenu (base de 1978) pour la famille économique.
12. À partir du fichier sur le revenu de 1981, le concept du revenu a été élargi afin d'inclure le crédit d'impôt fédéral pour enfants et les crédits d'impôt remboursables des provinces qui sont réclamés sur les déclarations d'impôt. Ce changement a été peu considérable sur les variables telles que Revenu total et Revenu après impôt.

NOTES AUX UTILISATEURS DES SÉRIES HISTORIQUES DE BANDES DE L'EFC - FIN

13. À partir du fichier sur le revenu de 1981, le seuil du "travailleur à temps plein" a été réduit, de 50 à 49 semaines afin de se conformer aux méthodes du recensement.
14. À partir du fichier sur le revenu de 1979, le codage du statut professionnel a été modifié de sorte que certains genres de travailleurs indépendants (autonomes) dans l'EPA sont classés comme des travailleurs rémunérés dans L'EFC.
15. À partir du fichier sur le revenu de 1977, le revenu net total d'un emploi autonome et les gains totaux comprennent le revenu net provenant de chambreurs et de pensionnaires. La variable "nombre de personnes gagnant un revenu" a toujours pris en compte les bénéficiaires d'un revenu provenant de chambreurs et de pensionnaires. L'effet de ce changement est négligeable.
16. À partir du fichier sur le revenu de 1975, les définitions relatives au codage des personnes selon leur situation vis-à-vis de l'activité ont changé l'année où la nouvelle enquête sur la population active est entrée en vigueur.
17. À partir du fichier sur le revenu de 1975, les Allocations Familiales ont été rapportées par la personne qui réclamait une exemption personnelle pour les enfants pour qui l'allocation était payée. Avant 1975, le père ou le tuteur rapportait les allocations.
18. À partir du fichier sur le revenu de 1975, le système de classement du chef et de son conjoint selon leur niveau d'instruction a changé. Pour le fichier sur le revenu de 1973, les codes permettaient de faire la distinction entre les "études secondaires achevées" et les "études secondaires partielles", et la catégorie des études postsecondaires était divisée en deux, les études universitaires et non universitaires. Pour le fichier sur le revenu de 1975 et les fichiers ultérieurs, il n'est pas possible d'obtenir une catégorie "études secondaires achevées" parce que la catégorie "11^e - 13^e années" comprend à la fois des personnes qui ont terminé leurs études secondaires et des personnes qui ne les ont pas terminées. De plus, on ne peut distinguer entre études postsecondaires universitaires et non universitaires à moins que la personne n'ait obtenu un diplôme.
19. La fréquentation scolaire des enfants n'a pas toujours été établie d'une façon cohérente. En ce qui concerne le fichier sur le revenu de 1973, le code "allait à l'école" attribué en réponse à la question sur l'activité principale ou secondaire exercée au cours de la semaine de référence déterminait si la personne était étudiante. Selon ce système, si la troisième activité d'une personne consistait à aller à l'école (outre celles de travailler et de tenir maison, comme activités primaires et secondaires), l'enquête ne la prenait pas en compte. Aux termes de la nouvelle enquête sur la population active, on recueille des données sur la fréquentation (fichiers sur le revenu de 1977 et ultérieurs) et l'inscription (fichier sur le revenu de 1975) scolaires, quelles que soient les autres activités de la personne.

Taille	Position	Caractère	Variables et codes
5	1-5	N	NUMÉRO DE SÉQUENCE
2	6-7	N	CODE GÉOGRAPHIQUE TYPE 00 Unité familiale spéciale 10 Terre-Neuve 11 Île-du-Prince-Édouard 12 Nouvelle-Écosse 13 Nouveau-Brunswick 24 Québec 35 Ontario 46 Manitoba 47 Saskatchewan 48 Alberta 59 Colombie-Britannique
1	8	N	RÉGION DE RÉSIDENCE 1 Grands centres urbains de 500,000 habitants et plus 2 Grands centres urbains de 100,000 - 499,999 habitants 3 Petits centres urbains de 30,000-99,999 habitants 4 Autres centres urbains de moins de 30,000 habitants 5 Régions rurales
1	9	N	INDICATEUR DE PUBLICATION 0 Non inclus 1 Inclus
5	10-14	N	Pondération révisée ¹ (recensement de 1991)

1- Voir page 6A pour la description de la pondération révisée (recensement de 1991)

NOTA: La première position de chaque zone de revenu est accompagnée du signe '+' ou '-' qui indique si la valeur est positive (+) ou négative (-), et les sept positions suivantes présentent la valeur numérique réelle.

Taille	Position	Caractère	Variables et codes
ÉLÉMENTS DU REVENU DE LA FAMILLE			
8	15-22	N	SALAIRES ET TRAITEMENTS
8	23-30	N	SOLDE ET INDEMNITÉS MILITAIRES
8	31-38	N	REVENU NET D'UN EMPLOI AUTONOME NON AGRICOLE
8	39-46	N	REVENU NET D'UN EMPLOI AUTONOME AGRICOLE
8	47-54	N	REVENU NET PROVENANT DE CHAMBREURS ET DE PENSIONNAIRES
8	55-62	N	REVENU NET TOTAL D'UN EMPLOI AUTONOME
8	63-70	N	GAINS TOTAUX
8	71-78	N	REVENU TOTAL DE PLACEMENTS
8	79-86	N	ALLOCATIONS FAMILIALES ET ALLOCATIONS AUX JEUNES
8	87-94	N	CRÉDIT D'IMPÔT POUR ENFANTS
8	95-102	N	SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE, SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI ET ALLOCATION AU CONJOINT
8	103-110	N	PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC
8	111-118	N	PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE
8	119-126	N	ASSISTANCE SOCIALE ET SUPPLÉMENTS DE REVENU PROVINCIAUX

NOTA: La première position de chaque zone de revenu est accompagnée du signe '+' ou '-' qui indique si la valeur est positive (+) ou négative (-), et les sept positions suivantes présentent la valeur numérique réelle.

Taille Position Caractère

Variables et codes

ÉLÉMENTS DU REVENU DE LA FAMILLE [Fin]

8	127-134	N	AUTRES REVENUS PROVENANT DU GOUVERNEMENT (INCLUANT CRÉDITS D'IMPÔT PROVINCIAL ET CRÉDIT POUR TAXE FÉDÉRALE SUR LES VENTES)
8	135-142	N	TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX
8	143-150	N	TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES
8	151-158	N	TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLES
8	159-166	N	PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES
8	167-174	N	AUTRE REVENU MONÉTAIRE
8	175-182	N	REVENU TOTAL
8	183-190	N	IMPÔT TOTAL SUR LE REVENU
8	191-198	N	REVENU APRÈS IMPÔT

ÉLÉMENTS DU REVENU DU CHEF ET DE L'ÉPOUSE

8	199-206	N	CHEF - GAINS TOTAUX
8	207-214	N	CHEF - TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES
8	215-222	N	CHEF - TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLES
8	223-230	N	CHEF - TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX

NOTA: La première position de chaque zone de revenu est accompagnée du signe '+' ou '-' qui indique si la valeur est positive (+) ou négative (-), et les sept positions suivantes présentent la valeur numérique réelle.

Taille	Position	Caractère	Variables et codes
ÉLÉMENTS DU REVENU DU CHEF ET DE L'ÉPOUSE [Fin]			
8	231-238	N	CHEF - REVENU TOTAL
8	239-246	N	ÉPOUSE - GAINS TOTAUX
8	247-254	N	ÉPOUSE - TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES
8	255-262	N	ÉPOUSE - TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLES
8	263-270	N	ÉPOUSE - TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX
8	271-278	N	ÉPOUSE - REVENU TOTAL
18	279-296	N	ZÉRO - ZONE SUPPLÉMENTAIRE
CARACTÉRISTIQUES DU REVENU			
1	297	N	CODE DE REVENU AGRICOLE/NON AGRICOLE 1 Unité familiale non agricole 2 Unité familiale agricole
1	298	N	PRINCIPALE SOURCE DE REVENU 1 Aucun revenu 2 Salaires et traitements 3 Revenu net total d'un emploi autonome 4 Total des transferts gouvernementaux 5 Revenu total de placements 6 Pensions de retraite et rentes 7 Autre revenu monétaire 8 Solde et indemnités militaires

Taille	Position	Caractère	Variables et codes
CARACTÉRISTIQUES DU REVENU [Fin]			
2	299-300	N	NOMBRE DE PERSONNES GAGNANT UN REVENU
2	301-302	N	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHANT UN REVENU
2	303-304	N	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE
1	305	N	CODE DE FAIBLE REVENU (BASE DE 1969) 1 Inférieur au seuil de faible revenu 2 Égal ou supérieur au seuil de faible revenu
1	306	N	CODE DE FAIBLE REVENU (BASE DE 1978) 1 Inférieur au seuil de faible revenu 2 Égal ou supérieur au seuil de faible revenu
1	307	N	CODE DE FAIBLE REVENU (BASE DE 1986) 1 Inférieur au seuil de faible revenu 2 Égal ou supérieur au seuil de faible revenu
CARACTÉRISTIQUES DU MÉNAGE			
2	308-309	N	NOMBRE DE PERSONNES DANS LE MÉNAGE
2	310-311	N	NOMBRE DE FAMILLES ÉCONOMIQUES AU SEIN DU MÉNAGE
4	312-315	N	ZÉRO - ZONE SUPPLÉMENTAIRE
CARACTÉRISTIQUES DE LA FAMILLE			
2	316-317	N	NOMBRE DE PERSONNES
2	318-319	N	NOMBRE D'ADULTES
2	320-321	N	NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS

Taille Position Caractère

Variables et codes

CARACTÉRISTIQUES DE LA FAMILLE [Suite]

2	322-323	N	NOMBRE DE FAMILLES DE RECENSEMENT AU SEIN DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE
2	324-325	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 7 ANS
2	326-327	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 7-11 ANS
2	328-329	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 12-15 ANS
2	330-331	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 16-17 ANS
2	332-333	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 18-21 ANS
2	334-335	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 22-24 ANS
2	336-337	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 16-17 ANS FRÉQUENTANT L'ÉCOLE À TEMPS PLEIN
2	338-339	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 16-17 ANS FRÉQUENTANT L'ÉCOLE À TEMPS PARTIEL
2	340-341	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 16-17 ANS NE FRÉQUENTANT PAS L'ÉCOLE
2	342-343	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 18-21 ANS FRÉQUENTANT L'ÉCOLE À TEMPS PLEIN
2	344-345	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 18-21 ANS FRÉQUENTANT L'ÉCOLE À TEMPS PARTIEL
2	346-347	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 18-21 ANS NE FRÉQUENTANT PAS L'ÉCOLE
2	348-349	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 22-24 ANS FRÉQUENTANT L'ÉCOLE À TEMPS PLEIN
2	350-351	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 22-24 ANS FRÉQUENTANT L'ÉCOLE À TEMPS PARTIEL
2	352-353	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 22-24 NE FRÉQUENTANT PAS L'ÉCOLE

Taille	Position	Caractère	Variables et codes
CARACTÉRISTIQUES DE LA FAMILLE [Suite]			
2	354-355	N	NOMBRE DE CHÔMEURS DURANT LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE
2	356-357	N	NOMBRE DE CHÔMEURS DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE
3	358-360	N	TOTAL DES SEMAINES-PERSONNES TRAVAILLÉES DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE
3	361-363	N	TOTAL DES SEMAINES-PERSONNES DE CHÔMAGE DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE
2	364-365	N	CARACTÉRISTIQUES <ul style="list-style-type: none"> 01 Personne seule 02 Famille époux-épouse 03 Famille époux-épouse avec un ou des enfants célibataires 04 Famille époux-épouse avec enfants mariés et leur famille immédiate, le cas échéant 05 Famille époux-épouse avec enfants célibataires et mariés et leur famille immédiate, le cas échéant 06 Famille époux-épouse avec enfants célibataires et (ou) mariés et leur famille immédiate ainsi que d'autres parents 07 Famille époux-épouse avec parents autres que ses propres enfants 08 Père avec un ou plusieurs enfants célibataires de tout âge 09 Mère avec un ou plusieurs enfants célibataires de tout âge 10 Toutes autres familles
1	366	N	CYCLE DE VIE <ul style="list-style-type: none"> 1 Personne hors famille, moins de 45 ans 2 Personne hors famille, 45 ans et plus 3 Famille époux-épouse, chef de moins de 45 ans, sans enfants de moins de 16 ans 4 Famille époux-épouse, chef de moins de 45 ans, avec enfants de moins de 16 ans 5 Famille époux-épouse, chef de 45 ans et plus, sans enfants de moins de 16 ans 6 Famille époux-épouse, chef de 45 ans et plus, avec enfants de moins de 16 ans 7 Toutes autres familles

Taille Position Caractère

Variables et codes

CARACTÉRISTIQUES DE LA FAMILLE [Fin]

1	367	N	MODE D'OCCUPATION
			1 Propriétaire avec emprunt hypothécaire
			2 Propriétaire sans emprunt hypothécaire
			3 Locataire
			4 Autre

1	368	N	ZÉRO - ZONE SUPPLÉMENTAIRE
---	-----	---	----------------------------

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF

1	369	N	ÉTAT MATRIMONIAL
			1 Célibataire (jamais marié(e))
			2 Marié ou vivant en concubinage
			3 Autre

2	370-371	N	ÂGE
			15-79 Âge réel
			80 80 ans et plus

1	372	N	SEXE
			1 Masculin
			2 Féminin

1	373	N	NIVEAU D'INSTRUCTION
			1 Aucune scolarité ou études primaires
			2 9-10 années d'études primaires et secondaires
			3 11 années d'études primaires et secondaires
			4 12 années d'études primaires et secondaires
			5 13 années d'études primaires et secondaires
			6 Études postsecondaires partielles
			7 Certificat ou diplôme d'études postsecondaires
			8 Diplôme universitaire

Taille Position Caractère

Variables et codes

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF [Suite]

1	374	N	FRÉQUENTAIT L'ÉCOLE DURANT LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE 1 Oui - inscrit à temps plein 2 Oui - inscrit à temps partiel 3 N'a pas fréquenté l'école au cours de la semaine de référence
1	375	N	STATUT D'IMMIGRATION 1 Canadien de naissance 2 A immigré avant 1946 3 A immigré entre 1946 et 1955 4 A immigré entre 1956 et 1965 5 A immigré entre 1966 et 1970 6 A immigré entre 1971 et 1975 7 A immigré entre 1976 et 1980 8 A immigré entre 1981 et l'année de l'enquête
1	376	N	LANGUE MATERNELLE 0 Unité familiale spéciale 1 Anglais 2 Français 3 Autre
1	377	N	SITUATION VIS-À-VIS DE L'ACTIVITÉ (SEMAINE DE RÉFÉRENCE) 1 Occupé 2 Chômeur 3 Inactif
1	378	N	STATUT PROFESSIONNEL (EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI) 1 Travailleur rémunéré 2 Travailleur autonome 3 Travailleur familial non rémunéré 4 N'a jamais travaillé 5 A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans

Taille Position Caractère

Variables et codes

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF [Suite]

2	379-380	N	CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 [EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI] - 13-GROUPES
			01 Direction et administration
			02 Sciences naturelles, génie, mathématiques, sciences sociales, religion, médecine et santé arts, littérature, activités récréatives et secteurs connexes
			03 Enseignement
			04 Travail administratif
			05 Commerce
			06 Services
			07 Agriculture, horticulture et élevage, pêche, piégeage et exploitation forestière
			08 Mines et carrières, traitement et usinage des matières premières
			09 Fabrication, montage et réparation de produits finis
			10 Construction
			11 Transports, manutention, conduite de machines et d'appareils divers
			12 N'a jamais travaillé
			13 A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans

Taille Position Caractère

Variables et codes

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF [Suite]

2	381-382	N	<p>CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 [EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI] - 49-GROUPES</p> <p>Direction, administration et professions connexes (grand groupe 11)</p> <p>01 Administrateurs et cadres supérieurs, gouvernement (111)</p> <p>02 Autres directeurs et administrateurs (113, 114)</p> <p>03 Professions reliées à la direction et à l'administration (117)</p> <p>Sciences naturelles, génie et mathématiques (grand groupe 21)</p> <p>04 Sciences physiques, sciences de la vie, mathématiques, statistique, analyse des systèmes et secteurs connexes (211, 213, 218)</p> <p>05 Architectes et ingénieurs (214, 215)</p> <p>06 Autres professions en architecture et génie (216)</p> <p>07 Sciences sociales et secteurs connexes, religion (grands groupes 23, 25)</p> <p>Médecine et santé (grand groupe 31)</p> <p>08 Diagnostic et traitement des maladies (311)</p> <p>09 Soins infirmiers, thérapeutiques et secteurs connexes (313)</p> <p>10 Autres professions dans le domaine de la médecine et de la santé (315)</p> <p>11 Arts, littérature, loisirs et secteurs connexes, (grand groupe 33)</p> <p>Enseignement et secteurs connexes (grand groupe 27)</p> <p>12 Enseignement universitaire et secteurs connexes (271)</p> <p>13 Enseignement primaire et secondaire et secteurs connexes (273)</p> <p>14 Autre genre d'enseignement et secteurs connexes (279)</p>
---	---------	---	--

Taille Position Caractère

Variables et codes

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF [Suite]

2	381-382 (Suite)	N	CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 [EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI] - 49-GROUPES (Suite)
			Travail administratif et secteurs connexes (grand groupe 41)
		15	Sténographie et dactylographie (411)
		16	Tenue de livres, travail de comptabilité et secteurs connexes (413)
		17	Conduite de machines de bureau et de machines de traitement électronique des données (414)
		18	Enregistrement, planification des mouvements et distribution du matériel (415)
		19	Réception, renseignements, et acheminement du courrier et des messages (417)
		20	Employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers, autres emplois administratifs et professions connexes (416, 419)
			Commerce (grand groupe 51)
		21	Vendeurs, marchandises (513, 514)
		22	Vendeurs, services et autres employés de commerce (517, 519)
			Services (grand groupe 61)
		23	Services de protection et de sécurité (611)
		24	Préparation des aliments et des boissons et services connexes, logements et secteurs connexes (612, 613)
		25	Services personnels, services d'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement (614, 616)
		26	Autres services (619)
			Agriculture, horticulture et élevage (grand groupe 71)
		27	Exploitants agricoles (711)
		28	Autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage (718, 719)
		29	Pêche, piégeage et activités connexes (grand groupe 73)
		30	Exploitation forestière (grand groupe 75)
		31	Mines, carrières, puits de pétrole et gaz (grand groupe 77)
			Traitements des matières premières (grand groupe 81, 82)
		32	Alimentation, boissons et secteurs connexes (821, 822)
		33	Autres secteurs du traitement des matières premières (811-817, 823-829)

Taille Position Caractère

Variables et codes

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF [Suite]

2	381-382 (Fin)	N	CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 [EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI] - 49-GROUPES (Fin)
			Usinage des matières premières et secteurs connexes (grand groupe 83)
		34	Secteurs de façonnage et de formage des métaux (833)
		35	Autres secteurs de l'usinage des matières premières (831, 835-839)
			Fabrication, montage et réparation de produits finis (grand groupe 85)
		36	Secteurs n.c.a. de la fabrication et du montage de produits métalliques (851, 852)
		37	Matériel électrique, électronique et matériel connexe (853)
		38	Articles en tissu, en fourrure et en cuir (855, 856)
		39	Produits en bois, en caoutchouc, en matières plastiques et autres produits finis (854, 857, 859)
		40	Entretien et réparation (excepté le matériel électrique) (858)
			Construction (Grand groupe 87)
		41	Excavation, nivellement, pavage et secteurs connexes (871)
		42	Montage, installation et réparation (matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil) (873)
		43	Autres secteurs de la construction (878, 879)
			Transports (grand groupe 91)
		44	Exploitation des transports routiers (917)
		45	Exploitation des autres moyens de transport (911-915, 919)
		46	Manutention et secteurs connexes, n.c.a. (grand groupe 93)
		47	Conduite de machines et d'appareils divers (grand groupe 95)
		48	N'a jamais travaillé
		49	A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans
		99	Sans objet - Restreint à la classification de 13 codes seulement

NOTA: Cette classification détaillée des professions permet aux utilisateurs de regrouper plus aisément les professions selon leurs besoins analytiques. Les utilisateurs devraient noter que certaines de ces professions ne comptent que très peu de cas et que toute estimation fondée sur ces professions ne serait pas fiable.

Taille	Position	Caractère	Variables et codes
DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF (SUITE)			
2	383-384	N	SEMAINES TRAVAILLÉES DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 00 Aucune 01-52 Nombre réel de semaines
1	385	N	A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 1 Temps plein 2 Temps partiel 3 N'a pas travaillé l'année de référence
1	386	N	TRAVAIL DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 1 Travailleur à temps plein toute l'année 2 Autre travailleur 3 N'a pas travaillé l'année de référence
2	387-388	N	SEMAINES EN CHÔMAGE DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 00 Aucune 01-52 Nombre réel de semaines
1	389	N	NOMBRE DE PÉRIODES DE CHÔMAGE DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 1 Une période 2 Deux périodes 3 Trois périodes ou plus 4 Sans objet

NOTA: S'il n'y a pas d'épouse dans la famille, tous les postes pour les données personnelles relatives à l'épouse seront zéro.

Taille Position Caractère

Variables et codes

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF [Fin]

1	390	N	PRINCIPALE RAISON DE L'INACTIVITÉ DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE
			1 En permanence incapable de travailler
			2 Tenait la maison
			3 Allait à l'école
			4 À la retraite ou volontairement inactif
			5 Autre
			6 Sans objet

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES À L'ÉPOUSE

2	391-392	N	ÂGE
			15-79 Âge réel
			80 80 ans et plus

1	393	N	NIVEAU D'INSTRUCTION
			1 Aucune scolarité ou études primaires
			2 9-10 années d'études primaires et secondaires
			3 11 années d'études primaires et secondaires
			4 12 années d'études primaires et secondaires
			5 13 années d'études primaires et secondaires
			6 Études postsecondaires partielles
			7 Certificat ou diplôme d'études postsecondaires
			8 Diplôme universitaire

1	394	N	FRÉQUENTAIT L'ÉCOLE DURANT LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE
			1 Oui - inscrit à temps plein
			2 Oui - inscrit à temps partiel
			3 N'a pas fréquenté l'école au cours de la semaine de référence

NOTA: S'il n'y a pas d'épouse dans la famille, tous les postes pour les données personnelles relatives à l'épouse seront zéro.

Taille Position Caractère

Variables et codes

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES À L'ÉPOUSE [Suite]

1	395	N	LANGUE MATERNELLE
			0 Unité familiale spéciale
			1 Anglais
			2 Français
			3 Autre
1	396	N	SITUATION VIS-À-VIS DE L'ACTIVITÉ (SEMAINE DE RÉFÉRENCE)
			1 Occupée
			2 Chômeuse
			3 Inactive
1	397	N	STATUT PROFESSIONNEL (EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI)
			1 Travailleuse rémunérée
			2 Travailleuse autonome
			3 Travailleuse familiale non rémunérée
			4 N'a jamais travaillé
			5 A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans
2	398-399	N	CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 [EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI] - 13-GROUPES
			Tel que pour le chef (voir positions 379-380)
2	400-401	N	CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 [EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI] - 49-GROUPES
			Tel que pour le chef (voir positions 381-382)

NOTA: S'il n'y a pas d'épouse dans la famille, tous les postes pour les données personnelles relatives à l'épouse seront zéro.

Taille Position Caractère

Variables et codes

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES À L'ÉPOUSE [Fin]

2	402-403	N	SEMAINES TRAVAILLÉES DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 00 Aucune 01-52 Nombre réel de semaines
1	404	N	A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 1 Temps plein 2 Temps partiel 3 N'a pas travaillé durant l'année de référence
1	405	N	TRAVAIL DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 1 Travailleuse à temps plein toute l'année 2 Autre travailleuse 3 N'a pas travaillé durant l'année de référence
2	406-407	N	SEMAINES EN CHÔMAGE DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 00 Aucune 01-52 Nombre réel de semaines
1	408	N	NOMBRE DE PERIODES DE CHÔMAGE DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 1 Une période 2 Deux périodes 3 Trois périodes ou plus 4 Sans objet
1	409	N	PRINCIPALE RAISON DE L'INACTIVITÉ DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 1 En permanence incapable de travailler 2 Tenait maison 3 Allait à l'école 4 À la retraite ou volontairement inactive 5 Autre 6 Sans objet

Description des VariablesTable des Matières

<u>Variable</u>	<u>Page</u>
Numéro de séquence	1
Code géographique type	2
Région de résidence	3
Indicateur de publication	5
Pondération universelle finale	6
Salaires et traitements	7
Solde et indemnités militaires	8
Revenu net d'un emploi autonome non agricole	9
Revenu net d'un emploi autonome agricole	10
Revenu net provenant de chambreurs et de pensionnaires	11
Revenu net total d'un emploi autonome	12
Gains totaux	13
Revenu total de placements	14
Allocations familiales et allocations aux jeunes	15
Crédit d'impôt pour enfants	16
Sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	17
Prestations du Régime de pensions du Canada/du Régime de rentes du Québec	18
Prestations d'assurance-chômage	19
Assistance sociale et suppléments de revenu provinciaux	20
Autres revenus provenant du gouvernement	21
Total des transferts gouvernementaux	22
Transferts gouvernementaux imposables	23
Transferts gouvernementaux non imposables	24
Pensions de retraite et rentes	25
Autre revenu monétaire	26
Revenu total	27
Impôt total sur le revenu	28
Revenu après impôt	29
Code de revenu agricole/non-agricole	30
Principale source de revenu	31
Nombre de personnes gagnant un revenu	32
Nombre de personnes touchant un revenu	32
Nombre de bénéficiaires de l'assurance-chômage	32

<u>Variable</u>	<u>Page</u>
Code de faible revenu (Base de 1969)	33
Code de faible revenu (Base de 1978)	34
Code de faible revenu (Base de 1986)	35
Ménage: Nombre de personnes	36
Nombre de familles économiques	36
Caractéristiques de la famille: Nombre de personnes	37
Nombre d'adultes	37
Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus	38
Nombre de familles de recensement	38
Nombre d'enfants	39
Nombre de chômeurs durant la semaine de référence	41
Nombre de chômeurs durant l'année de référence	41
Total des semaines-personnes travaillées durant l'année de référence	42
Total des semaines-personnes de chômage durant l'année de référence	43
Caractéristiques	44
Cycle de vie	45
Mode d'occupation	46
 Chef de la famille économique	 47
Caractéristiques personnelles du chef et de son épouse:	
État matrimonial	49
Âge	49
Sexe	49
Niveau d'instruction	50
Fréquentait l'école durant la semaine de référence	51
Statut d'immigration	52
Langue maternelle	53
Activité (semaine de référence)	54
Statut professionnel-emploi actuel ou dernier emploi	56
Classification des professions de 1980 [emploi actuel ou dernier emploi] - 13-Groupes	58
Classification des professions de 1980 [emploi actuel ou dernier emploi] - 49-Groupes	58
Semaines travaillées durant l'année de référence	59
A travaillé surtout à temps plein ou à temps partiel durant l'année de référence	60
Travaillé durant l'année de référence	61
Semaines en chômage durant l'année de référence	62
Nombre de périodes de chômage durant l'année de référence	63
Principale raison de l'inactivité durant l'année de référence	64

NUMÉRO DE SÉQUENCE

Description

Cette variable consiste en un numéro de cinq chiffres qui désigne exclusivement chaque famille au fichier. Les numéros commencent à 00001 et augmentent de un pour chaque nouvelle famille de l'échantillon jusqu'à un maximum de 43601. Les unités familiales spéciales ont été numérotées de 99001 à 99109.

CODE GÉOGRAPHIQUE TYPE

Description

Ce code à deux chiffres désigne la province et la région où se trouve l'unité enquêtée. Le premier chiffre du code donne la région économique et le second, la province. Prière de noter le code "00" pour les unités familiales spéciales.

Code	Classification
00	Unité familiale spéciale
10	Terre-Neuve
11	Île-du-Prince-Édouard
12	Nouvelle-Écosse
13	Nouveau-Brunswick
24	Québec
35	Ontario
46	Manitoba
47	Saskatchewan
48	Alberta
59	Colombie-Britannique

RÉGION DE RÉSIDENCE

Description

Cette variable indique la taille de la population du secteur où se trouve l'unité enquêtée. Les chiffres de population utilisés pour la classification de cette variable proviennent du recensement de 1986, mais suivent les limites géographiques du recensement de 1981 afin de respecter le plan de l'échantillon.

Dans les 5 cas où les centres urbains sont uniques dans une région donnée dans leur province, on les a placés dans la catégorie suivante. Un centre, Halifax, a été placé dans la catégorie suivante plus basse. Saint-Jean (T.-N.) également unique dans la catégorie suivante a été placé plus bas de deux catégories. Victoria et Fredericton ont été placés dans la catégorie suivante plus élevé. Brandon a passé dans la catégorie 500,000 habitants et plus.

Code	Classification
1	Grands centres urbains de 500,000 habitants et plus
2	Grands centres urbains de 100,000 - 499,999 habitants
3	Petits centres urbains de 30,000- 99,999 habitants
4	Autres centres urbains de moins de 30,000 habitants
5	Régions rurales

NOTA: La page qui suit présente les villes incluses sous les codes 1, 2 et 3.

RÉGION DE RÉSIDENCE (FIN)

Code 1 - Population de 500,000 et plus

Québec-Lévis	Ottawa	Hamilton-Burlington	Calgary	Vancouver
Montréal	Toronto	Winnipeg-Brandon ¹	Edmonton	Victoria ²

Code 2 - Population de 100,000 à 499,999 habitants

Moncton	Hull	Kitchener-Waterloo
Saint John	St. Catharines-Niagara	Sudbury
Fredericton ¹	London	Thunder Bay
Chicoutimi-Jonquière	Kingston	Regina
Trois-Rivières	Oshawa	Saskatoon
Sherbrooke	Windsor	

Code 3 - Population de 30,000 à 99,999 habitants

Halifax ²	St-Jean	Chatham	Prince Albert
Sydney-Glace Bay	St-Hyacinthe	Halton Hills	Medicine Hat
Sydney Mines	Sorel	Newcastle	Lethbridge
Rimouski	Baie Comeau	St. Thomas	Red Deer
Shawinigan	Sept-Îles	Woodstock	Fort McMurray
Victoriaville	Cornwall	Guelph	Chilliwack
St-Jérôme	Peterborough	Barrie	Kelowna
Drummondville	Belleville-Trenton	Sault Ste-Marie	Kamloops
Granby	North Bay	Timmins	Namaimo
Joliette	Brantford	Matsqui-Mission City	Prince George
Saleberry de Valleyfield	Sarnia	Moose Jaw	

¹ Les populations de Brandon et de Fredericton se situent en réalité dans la catégorie de 30,000 à 99,999 habitants.

² Les populations de Victoria et Halifax se situent en réalité dans la catégorie de 100,000 à 499,999 habitants.

INDICATEUR DE PUBLICATION

Description Ce poste indique si le dossier de l'enquêté était inclus ou non au fichier qui a servi aux totalisations des publications.

Code Classification

0 Non inclus

1 Inclus

PONDÉRATION UNIVERSELLE FINALE

Description

Il s'agit d'une variable à quatre chiffres que l'on calcule pour obtenir les poids destinés à gonfler l'échantillon à la taille des familles économiques prédéterminées. Ce poids doit être utilisé pour produire des statistiques valides à partir de cette bande.

Toutefois, toutes les estimations tirées de cette enquête, qu'il s'agisse de nombres ou d'agrégats, doivent être considérées comme approximatives. Voir, à titre d'exemple, la rubrique intitulée "Comparaison des estimations de l'EFC aux estimations ajustées des comptes nationaux", de la présente documentation. La fiabilité des estimations de l'enquête dépend en partie de la précision des estimations démographiques indépendantes dont nous nous servons pour déterminer les poids. Les erreurs d'échantillonnage sont un autre facteur qui influe sur la qualité des données. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, voir "Plan de sondage et implications" et "Sources, méthodes et procédures d'estimation", au catalogue n° 13-207.

Pour obtenir des renseignements sur le principe qui sous-tend la pondération et la méthode de calcul de ces poids, voir "Sources, méthodes et procédures d'estimation" au catalogue n° 13-207.

Pour obtenir des détails sur le plan de sondage, voir l'article du mois présenté dans **La population active, janvier 1985**, n° 71-001 au catalogue.

Pour connaître les implications des poids et du plan de sondage à l'égard de l'utilisation des données, voir "Plan de sondage et implications" de la présente documentation.

FICHER DE MICRODONNÉES REVENU DE 1987

FAMILLES ÉCONOMIQUES

Description

PONDÉRATION RÉVISÉE (RECENSEMENT DE 1991)

Ce fichier de microdonnées renferme une estimation révisée ("Pondération révisée (recensement de 1991)") aux positions 10-14. La révision reproduit le changement en fonction de la base du recensement de 1991, de l'ajustement des estimations de la population pour le sous-dénombrement net du recensement, et de l'introduction des résidents non permanents. Cette estimation tient lieu de celle originalement publiée, laquelle était basée en fonction des projections du recensement de la population de 1986.

"Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour les variables de revenu" aux pages 70 à 90 ont originellement été insérées dans cette documentation pour une vérification des résultats produits à partir de ce fichier. Les valeurs de la "taille de l'échantillon" n'ont pas été touchés par la révision. Le "chiffre pondéré"/"agrégat pondéré" proviennent des estimations originales que l'on pouvait trouvé à la position 10-14 donc on ne peut les comparer aux valeurs pondérées obtenue du fichier. Pour vérifier les valeurs pondérées révisées, un ensemble d'estimations choisis fondées sur l'estimation révisée ont été insérées à la page 91.

SALAIRES ET TRAITEMENTS

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre des salaires et traitements provenant de tous genres d'emploi civil.

Sont compris les salaires et traitements bruts reçus durant l'année de référence de tous les emplois, avant déduction des cotisations à des régimes de pensions, des primes d'assurance-hospitalisation, des impôts sur le revenu, des versements pour l'achat d'obligations d'épargne du Canada, etc. Les pourboires de personnes telles que les garçons de table et les porteurs, les gains des ouvriers agricoles, des femmes de ménage, des camelots et des gardiennes d'enfants ainsi que les commissions nettes (commissions brutes moins dépenses) de vendeurs qui n'ont travaillé que pour une seule entreprise à la fois sans payer leur propre bureau et leur propre personnel figurent ici.

Ne comptez pas les allocations et les prestations imposables accordées par l'employeur telles que le logement gratuit, les bourses, les frais de déplacement payés.

Le montant des salaires et traitements déclaré doit correspondre au "total des gains avant déductions" figurant à la case C des feuillets T4, moins la valeur des "allocations et prestations imposables" indiquée aux cases K à Q. Il faut ajouter à cette somme les pourboires et gratifications ainsi que les gains occasionnels qui n'ont pas fait l'objet d'un feuillet T4. Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

SOLDE ET INDEMNITÉS MILITAIRES

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres d'une famille au titre de leur service comme membres réguliers des Forces armées du Canada ou comme membres d'une unité de réserve ainsi que les versements aux personnes à charge de ces militaires. Les prestations spéciales versées lors de la démobilisation sont également comprises.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

REVENU NET D'UN EMPLOI AUTONOME NON AGRICOLE

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre de divers genres d'activités autonomes non agricoles.

Le revenu d'un emploi autonome est défini comme le revenu découlant de l'exploitation d'une entreprise individuelle ou de l'exercice d'une profession pour compte propre, soit à titre individuel, soit en société en nom collectif. Dans le cas d'une société en nom collectif, seule la part du revenu net de l'enquêté est comprise. Un vendeur qui a son propre bureau ou son personnel, ou qui travaille pour plus d'une entreprise à la fois, déclare son revenu comme revenu d'un emploi autonome. On calcule le revenu net en déduisant des recettes brutes de l'entreprise les frais d'exploitation (salaires, loyer, intérêts, etc.) et d'amortissement. Les dépenses d'investissement (en construction d'immeubles par exemple) sont exclues des dépenses.

Le revenu provenant d'entreprises constituées en corporation est déclaré dans les salaires et traitements ou comme dividendes (à titre de revenu de placements).

Cette variable peut être positive, dans le cas d'un bénéfice, ou négative, dans le cas d'une perte.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

REVENU NET D'UN EMPLOI AGRICOLE AUTONOME

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille sous forme de revenu net provenant d'un emploi agricole autonome.

On calcule le revenu agricole net en déduisant les dépenses d'exploitation (salaires, loyer, intérêts, etc.) et d'amortissement des recettes brutes de la ferme. Les dépenses de nature capitale (par ex., les investissements en constructions neuves) sont exclues des dépenses. Les recettes brutes comprennent les paiements supplémentaires reçus des administrations publiques. La valeur du revenu en nature n'est pas comprise. Dans le cas d'une société en nom collectif, seule la part du revenu net de l'enquêté est comptée.

Le revenu tiré d'une exploitation agricole constituée en société est inscrit comme salaire et traitement ou dividendes, mais pas comme revenu d'un emploi autonome.

Cette variable peut être positive, dans le cas d'un bénéfice, ou négative, dans le cas d'une perte.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

REVENU NET PROVENANT DE CHAMBREURS ET DE PENSIONNAIRES

<u>Description</u>	<p>Cette variable donne la somme du revenu net provenant de chambreurs et de pensionnaires, déclaré par tous les membres de la famille. Les paiements provenant de chambreurs et de pensionnaires apparentés sont exclus.</p> <p>Cette variable est toujours positive.</p>
<u>Source</u>	<p>Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.</p>

REVENU NET TOTAL D'UN EMPLOI AUTONOME

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre du revenu net d'un emploi autonome (agricole ou non agricole) et du revenu net provenant des chambreurs et des pensionnaires. Elle est égale à la somme des trois variables précédentes.

Cette variable peut être positive ou négative.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

GAINS TOTAUX

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre des salaires et traitements, de la solde et des indemnités militaires, du revenu net d'un emploi autonome agricole au non agricole et du revenu provenant de chambreurs et de pensionnaires.

Cette variable est donnée séparément sur cette bande pour l'ensemble de la famille, le chef et son conjoint.

Cette variable peut être positive ou négative.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

REVENU TOTAL DE PLACEMENTS

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre de revenu de placements.

Cette source de revenu comprend les intérêts d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne de sources canadiennes ou étrangères, les dividendes relatifs à des actions dans des corporations canadiennes ou étrangères, les participations sur des polices-d'assurance, le revenu locatif net provenant de biens immobiliers et de fermes, les intérêts de prêts et d'hypothèques, le revenu régulier provenant d'une succession ou d'un fonds de fiducie et les autres revenus de placements.

Cette variable peut être positive ou négative.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

Remarque aux fins du fichier de données de 1987:

Pour la série S35 des obligations d'épargne du Canada, le montant total d'intérêt qui a été reçu durant l'année de référence est inclus dans cette variable, tel qu'il figure sur le certificat de propriété (T600). Le principal n'est pas compté.

ALLOCATIONS FAMILIALES ET ALLOCATIONS AUX JEUNES

Description

Cette variable donne la somme des montants reçus par la famille au titre des allocations familiales et allocations aux jeunes versées par les administrations fédérale et provinciales. Le programme provincial compris est celui du Québec.

La somme touchée au titre des allocations familiales et des allocations aux jeunes doit être déclarée par la personne qui a demandé une exemption personnel d'impôt pour l'enfant ou les enfants qui sont les bénéficiaires de ces allocations. Si ni le père ni la mère (ou le tuteur) n'ont demandé d'exemption pour l'enfant ou les enfants, la personne à l'ordre de qui les chèques ont été établis devait déclarer les sommes.

On a attribué un montant au titre des allocations familiales à quelques familles de l'échantillon parce que les montants déclarés ne se situaient pas dans les limites déterminées selon le nombre et l'âge des enfants faisant partie de la famille au moment de l'enquête et selon la province de résidence.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR ENFANTS

Description

Cette variable donne le montant du crédit d'impôt pour enfants réclamé sur la formule T1, annexe 10 (si un paiement anticipé a été reçu) ou sur la T1 générale ou la T1 spéciale, Déclaration d'impôt sur le revenu des particuliers (si aucun paiement anticipé n'a été reçu). Cette somme devait être déclarée sur le questionnaire d'enquête par la personne qui recevait les allocations familiales en décembre de l'année de référence (habituellement la mère). Si les crédits d'impôt étaient la seule source de revenu de cette personne, la somme était transférée au conjoint. (Les allocations familiales doivent cependant être déclarées par les personnes qui réclament une déduction d'impôt au titre des enfants à charge).

À noter que le montant du crédit d'impôt déclaré vise l'année de référence. Ce montant peut avoir été versé en espèces (durant l'année d'enquête ainsi que durant l'année de référence pour tout paiement anticipé) ou prendre simplement la forme d'une réduction de l'impôt total à verser.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE, SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI ET ALLOCATION AU CONJOINT

Description

Cette variable donne la somme des montants reçus par tous les membres de la famille âgés de 65 ans et plus au titre des pensions de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, ainsi que les allocations de conjoint versées aux conjoints admissibles âgés de 60 à 65 ans. Les suppléments versés par les provinces figurent sous la rubrique "assistance sociale et suppléments de revenu provinciaux".

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre des prestations reçues en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec.

Cela comprend les pensions de retraite, les prestations de survivants comme les pensions de veuves, les pensions de veufs invalides et les prestations d'orphelins, et les pensions d'invalidité avec prestations pour enfants à charge des prestataires de pensions d'invalidité. Les indemnités globales de décès reçues au titre de ces régimes ne sont pas comprises.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre du régime d'assurance-chômage. Elle comprend les prestations versées lors d'une maladie, d'une grossesse, comme participant au programme "travail partagé" ou à l'occasion d'un cours de recyclage ou de la retraite, et elle doit correspondre au montant inscrit à la case intitulée, "prestations totales", du feuillet T-4U. Les prestations versées aux pêcheurs autonomes sont également incluses.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

ASSISTANCE SOCIALE ET SUPPLÉMENTS DE REVENU PROVINCIAUX

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille à titre d'aide sociale de la province ou de la municipalité ainsi que les sommes reçues en vertu des programmes provinciaux de supplément de revenu.

Les prestations comprennent l'aide aux mères nécessiteuses ayant des enfants à charge, aux aveugles et aux invalides ainsi que les autres paiements en espèces aux nécessiteux.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

AUTRES REVENUS PROVENANT DU GOUVERNEMENT

<u>Description</u>	<p>Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre de tous les autres versements en provenance des administrations fédérale, provinciales ou municipales et non pris en compte dans les postes précédents. Elle inclut également les crédits remboursables d'impôt provincial et le crédit pour taxe fédérale sur les ventes réclamés dans les déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers.</p> <p>Mentionnons, comme exemples de versements reçus, les pensions d'anciens combattants, les pensions aux veuves et personnes à charge d'anciens combattants, les allocations de guerre aux civils, les indemnités d'accidents du travail, les allocations reçues des programmes de formation, subventionnés par les gouvernements fédéral et provincial, les programmes d'aide à l'emploi du Québec, l'allocation de maternité du Québec les subventions provinciales d'aide à l'accession à la propriété, les subventions provinciales de réduction des intérêts hypothécaires, les subventions provinciales pour l'amélioration de la propriété, les paiements réguliers reçus de plans provinciaux d'assurance automobile.</p> <p>Les crédits remboursables d'impôt provincial inclus sont les montants réclamés dans les déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers à la rubrique "Sommaire de l'impôt et des crédits" pour l'Ontario et le Manitoba. Les sommes réclamées au chapitre du remboursement des impôts fonciers du Québec sur l'annexe B et les allocations pour enfants de moins de 6 ans du Québec sont incluses. Ces sommes peuvent avoir été reçues en espèces (probablement durant l'année de l'enquête) ou sous forme de réduction de l'impôt total exigible.</p> <p>Cette variable est toujours positive.</p>
<u>Source</u>	Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.
NOTA:	À partir de 1987, le crédit pour taxe fédérale sur les ventes a été inclus dans les autres revenus provenant du gouvernement.

TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX

Description

Cette variable donne la somme des montants reçus par tous les membres de la famille au titre des allocations familiales et des allocations aux jeunes, des pensions de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, des prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, des prestations d'assurance-chômage, du crédit d'impôt pour enfants et des crédits d'impôt provincial, des crédits pour taxe fédérale sur les ventes, de l'assistance sociale et des autres paiements de transfert gouvernementaux. Le total des transferts gouvernementaux reçus par la famille est égal à la somme des sept variables qui le précèdent sur le schéma d'articles.

Cette variable est donnée séparément sur cette bande pour l'ensemble de la famille, le chef et son conjoint.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

NOTA:

À partir de 1987, le crédit pour taxe fédérale sur les ventes a été inclus dans le total des transferts gouvernementaux.

TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES

Description

Cette variable indique la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille aux titres des sommes imposables reçues en vertu des programmes de transferts gouvernementaux. Ces sommes sont calculés lors du traitement des données de l'enquête et non déclarées par les membres de la famille comme les montants figurant sur leur déclaration d'impôt sur le revenu. On devra garder cela à l'esprit en se servant de cette variable, et toutes les publications tirées de cette bande et fondées sur cette variable devront mettre les utilisateurs en garde à ce sujet.

Les transferts suivants ont été pris en compte:

1. Allocations familiales et allocations aux jeunes - montant total.
2. Sécurité de la vieillesse - il n'a pas été possible de déterminer, d'une part le montant de pensions de sécurité de la vieillesse et, d'autre part, le montant du supplément de revenu garanti autrement qu'en présumant que toutes les sommes inférieures ou égales au montant des prestations de sécurité de la vieillesse pour l'année de référence étaient, pour chaque bénéficiaire, des prestations de sécurité de la vieillesse.
3. Prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec - montant total.
4. Prestations d'assurance-chômage - montant total.
5. Tous les autres revenus provenant du gouvernement - on a demandé aux enquêtés de préciser la source de ces revenus.

Cette variable est donnée séparément sur cette bande pour l'ensemble de la famille, le chef et son conjoint.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLES

Description

Les transferts non imposables sont également calculés lors du traitement des données de l'enquête et ils sont exposés au même genre d'erreurs que les transferts imposables. Les montants suivants sont pris en compte:

1. Supplément de revenu garanti - On présume que le montant excédant le maximum de base de la pension de sécurité de la vieillesse qu'une personne déclare au titre des pensions de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti constitue un supplément de revenu garanti et qu'il est par conséquent non imposable. Cette méthode n'est pas forcément précise, car dans les cas où les prestations sont versées pour une partie de l'année seulement, elles peuvent se chiffrer à moins du maximum de la pension de sécurité de la vieillesse mais comprendre aussi des sommes de supplément de revenu garanti.
2. Assistance sociale et suppléments de revenu provinciaux - montant total.
3. Autres revenus provenant du gouvernement - On a demandé aux enquêtés de préciser la source de ces versements. Les revenus provenant des sources suivantes étaient non imposables:
 - (a) pensions d'anciens combattants,
 - (b) pensions aux veuves et aux personnes à charge des anciens combattants,
 - (c) indemnités d'accidents du travail,
 - (d) pensions de la Marine royale canadienne,
 - (e) régie d'assurance auto du Québec.
4. Crédit d'impôt pour enfants.
5. Crédits d'impôt provincial.
6. Crédit pour taxe fédérale sur les ventes.

Cette variable est donnée séparément sur cette bande pour l'ensemble de la famille, le chef et son conjoint.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

NOTA:

À partir de 1987, le crédit pour taxe fédérale sur les ventes a été inclus dans les transferts gouvernementaux non imposables.

PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre de leur participation à un régime de pensions d'un ou de plusieurs employeurs, sauf pour les pensions reçues de l'étranger qui doivent figurer à "autre revenu monétaire" (voir la page suivante).

Les veuves ou les autres parents d'un pensionné décédé qui ont droit à une pension en vertu d'un régime de pensions ou qui deviennent bénéficiaires pour une période minimum garantie, même si le pensionné meurt, font figurer ici cette pension (sauf s'il s'agit de prestations en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec). Sont également comprises les pensions des membres de la G.R.C., des militaires et des fonctionnaires à la retraite, les rentes reçues du Compte des rentes sur l'Etat, d'une société d'assurance, et d'autres sources, quel qu'en ait été l'acheteur à l'origine. Les pensions reçues au titre des régimes enregistrés d'épargne-retraite, reçus sous forme de rente viagère, de rente à échéance fixe, de fonds enregistré de revenu de retraite ou de contrat de rente à versements invariables sont incluses.

Les remboursements de cotisations à un régime de pension lorsque l'employé démissionne ne sont pas considérés comme un revenu et ont donc été exclus. Les retraits d'un régime de retraite ou d'un régime enregistré d'épargne-retraite, les remboursements de cotisations versées en trop de même que toutes les prestations forfaitaires sont exclus. Les indemnités de cessation d'emploi doivent figurer dans "autre revenu monétaire".

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

AUTRE REVENU MONÉTAIRE

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre de tout autre revenu monétaire non compris dans les variables précédentes.

Ce montant comprend:

- (a) L'argent reçu pour la garde d'enfants pour le compte de la Société de l'aide à l'enfance.
- (b) Le revenu reçu de l'étranger en équivalent de dollars canadiens, y compris les pensions, les indemnités de cessation d'emploi et les allocations de retraite, mais sans les intérêts et les dividendes.
- (c) Les bourses d'études et d'entretien non remboursables.
- (d) Les pensions alimentaires.
- (e) Les droits d'auteur, les redevances sur gisements pétrolifères, etc.
- (f) Les indemnités de grève et de maladie reçues de syndicats.
- (g) Les versements provenant d'un régime d'assurance-salaire ou d'un régime de salaire annuel garanti.

Ne comprend pas:

- (a) Les gains et les pertes de jeu.
- (b) Les sommes forfaitaires reçues en héritage pendant l'année.
- (c) Les gains et pertes en capital.
- (d) Les produits de la vente de propriétés ou d'autres biens personnels.
- (e) Les remboursements d'impôt sur le revenu.
- (f) Les prêts remboursés au répondant en tant que prêteur.
- (g) Les prêts reçus.
- (h) Les règlements forfaitaires d'assurance.
- (i) Les ristournes sur impôts fonciers ou autres impôts.
- (j) Les remboursements de cotisations à un régime de pensions.
- (k) Les revenus en nature.
- (l) Les retraits forfaitaires d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER).

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

REVENU TOTAL

Description

Cette variable est donnée séparément sur cette bande pour l'ensemble de la famille, le chef et son conjoint. Dans chaque cas, elle représente la somme des revenus provenant des sources décrites aux pages précédentes de la présente documentation. La variable du revenu total de la famille est égale à la somme de ces postes du revenu de la famille: gains totaux, revenu total de placements, total des transferts gouvernementaux, pensions de retraite et rentes, et autres revenus en espèces.

Cette variable peut être positive, négative ou nulle.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

NOTA:

À partir de 1987, le crédit pour taxe fédérale sur les ventes a été inclus dans le revenu total.

TOTAL DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Description

Cette variable donne le montant de l'impôt sur le revenu fédéral et provincial à payer par tous les membres de la famille pour l'année de référence de l'enquête sur le revenu. Il s'agit de la somme des montants indiqués sur chaque déclaration d'impôt sur le revenu des particuliers, c.-à-d. l'impôt sur le revenu effectivement payé moins le remboursement à recevoir, ou l'impôt payé plus le solde à payer.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

REVENU APRÈS IMPÔT

Description

Cette variable est la somme des montants calculés du revenu après impôt pour l'ensemble des membres de la famille. L'ordinateur calcule le revenu après impôt en soustrayant du revenu total l'impôt sur le revenu total pour chaque particulier.

Cette variable peut être positive ou négative.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

CODE DE REVENU AGRICOLE/NON AGRICOLE

Description

Le code de cette variable indique si un membre quelconque de la famille tirait 50% ou plus de son revenu d'un emploi autonome agricole. Si quelqu'un tirait 50% ou plus de son revenu d'un emploi autonome agricole, on a donné à la famille le code de revenu 2 (agricole). Si aucun membre de la famille n'entre dans cette catégorie, ou si la famille n'a aucun revenu, le code de revenu est 1. Cette variable permet de fournir une définition des familles non agricoles qui soit conforme à celle des enquêtes antérieures à 1966.

Code	Classification
1	Non agricole
2	Agricole

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU

Description

Cette variable donne la principale source du revenu total de la famille.

On compare les valeurs absolues des huit catégories mentionnées ci-dessous pour définir laquelle est la plus importante. Si la valeur absolue la plus importante est commune à plus d'une variable, on choisit le code le plus bas.

Code	Classification
1	Aucun revenu
2	Salaires et traitements
3	Revenu total net d'un emploi autonome
4	Total des transferts gouvernementaux
5	Revenu total de placements
6	Pensions de retraite et rentes
7	Autre revenu monétaire
8	Solde et indemnités militaires

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

NOTA: À partir de 1987, le crédit pour taxe fédérale sur les ventes a été inclus dans les transferts gouvernementaux avant de déterminer les principales sources de revenu.

NOMBRE DE PERSONNES GAGNANT UN REVENU

Description Cette variable donne le nombre réel de membres de la famille qui ont touché un revenu provenant de salaires, de traitements, d'une solde et d'indemnités militaires, d'un emploi autonome ou de chambreurs et de pensionnaires.

Source Questionnaire sur le revenu, Formule CF 06.

NOMBRE DE PERSONNES TOUCHANT UN REVENU

Description Cette variable donne le nombre réel de membres de la famille qui ont reçu un revenu provenant des sources prises en compte dans l'enquête et décrites aux pages précédentes de la présente documentation.

Source Questionnaire sur le revenu, Formule CF 06.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Description Cette variable donne le nombre réel de membres de la famille qui ont déclaré avoir touché des prestations d'assurance-chômage en vertu du programme fédéral.

Source Questionnaire sur le revenu, Formule CF 06.

CODE DE FAIBLE REVENU (BASE DE 1969)

Description

Ce code indique si le revenu de la famille est inférieur aux seuils de faible revenu de 1969. Ceux-ci que l'analyse des données sur les dépenses des familles de 1969 avait permis d'établir, ont été établis en corrigeant les seuils de faible revenu, de façon à tenir compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Les familles dont le revenu est inférieur à ces seuils dépensent habituellement 62% ou plus de leur revenu au titre de l'alimentation, du logement et de l'habillement. Les seuils de faible revenu se différencient par la taille de la région de résidence et la taille de la famille.

Voici les seuils révisés des revenus des familles pour l'année 1987:

Taille de la famille	Taille de la région de résidence				
	500,000 habitants et plus	100,000- 499,999 habitants	30,000- 99,999 habitants	Urbaines moins de 30,000 habitants	Régions rurales
1	9,052	8,474	8,229	7,568	6,577
2	13,120	12,286	11,930	10,971	9,545
3	16,741	15,679	15,219	14,006	12,177
4	19,911	18,644	18,096	16,653	14,477
5	22,256	20,836	20,232	18,619	16,188
6	24,432	22,876	22,213	20,437	17,768
7 et plus	26,791	25,076	24,352	22,400	19,481

Un exposé plus détaillé de l'analyse qui a mené à ces seuils révisés figure dans un ouvrage inédit intitulé Révision des seuils de faible revenu.

Code	Classification
1	Inférieur au seuil de faible revenu
2	Égal ou supérieur au seuil de faible revenu

NOTA:

Ces seuils sont indiqués pour assurer la comparabilité avec les bandes de données de 1973-1982 qui sont basés exclusivement sur les seuils de faible revenu (1969).

CODE DE FAIBLE REVENU (BASE DE 1978)

Description Ce code indique si le revenu de la famille est inférieur aux seuils de faible revenu de 1978. Ceux-ci que l'analyse des données sur les dépenses des familles de 1978 avait permis d'établir, ont été établis en corrigeant les seuils de faible revenu de façon à tenir compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Les seuils de faible revenu de 1978 traduisent les récentes habitudes de consommation des familles canadiennes. Étant donné que la part du revenu total consacrée à l'alimentation, au logement et à l'habillement a diminué depuis 1969, on a considéré que les familles qui dépensaient en moyenne 58.5% ou plus de leur revenu pour ce genre de biens et services étaient dans le besoin. Les seuils de faible revenu se différencient par la taille de la région de résidence et la taille de la famille.

Voici les seuils révisés des revenus des familles économiques pour l'année 1987:

Taille de la famille économique	Taille de la région de résidence				
	500,000 et plus	100,000-499,999	30,000-99,999	Urbaines moins de 30,000	Régions rurales
1	11,118	10,559	9,906	9,158	8,222
2	14,669	13,923	12,990	12,052	10,746
3	19,623	18,595	17,379	16,166	14,389
4	22,612	21,490	20,089	18,687	16,634
5	26,349	24,949	23,266	21,678	19,343
6	28,779	27,190	25,416	23,639	21,117
7 et plus	31,676	29,994	28,032	26,069	23,266

L'étude technique intitulée Adoption de l'année 1978 comme nouvelle année de base pour les seuils de faibles revenus, traite en détail de l'analyse sous-jacente à ces nouveaux seuils. Pour un aperçu général des antécédents et de la signification des seuils de faible revenu se rapporter à l'annexe à l'édition 1980 de la publication n° 13-207 au catalogue.

Code	Classification
1	Inférieur au seuil de faible revenu
2	Égal ou supérieur au seuil de faible revenu.

CODE DE FAIBLE REVENU (BASE DE 1986)

Description

Ce code indique si le revenu de la famille est inférieur aux seuils de faible revenu de 1986. Ceux-ci que l'analyse des données sur les dépenses des familles de 1986 avait permis d'établir, ont été établis en corrigeant les seuils de faible revenu, de façon à tenir compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Les familles dont le revenu est inférieur à ces seuils dépensent habituellement 56.2% ou plus de leur revenu au titre de l'alimentation, du logement et de l'habillement. Les seuils de faible revenu se différencient par la taille de la région de résidence et la taille de la famille.

Voici les seuils révisés des revenus des familles pour l'année 1987:

Taille de la famille	Taille de la région de résidence				
	500,000 habitants et plus	100,000-499,999 habitants	30,000-99,999 habitants	Urbaines moins de 30,000 habitants	Régions rurales
1	12,366	10,861	10,610	9,672	8,418
2	16,762	14,723	14,383	13,111	11,412
3	21,306	18,713	18,281	16,665	14,505
4	24,531	21,545	21,047	19,187	16,700
5	26,802	23,540	22,996	20,964	18,246
6	29,092	25,551	24,962	22,755	19,805
7 et plus	31,290	27,482	26,848	24,475	21,302

Pour un exposé plus détaillé de l'analyse qui a mené à ces seuils révisés, voir l'annexe, 1987, n° 13-207 au catalogue.

Code	Classification
1	Inférieur au seuil de faible revenu
2	Égal ou supérieur au seuil de faible revenu

NOTA: À partir de 1987, le code de faible revenu (base de 1986) a été inclus dans les fichiers de microdonnées.

CARACTÉRISTIQUES DU MÉNAGE

NOMBRE DE PERSONNES

Description Cette variable donne le nombre réel de personnes qui occupent le logement. Ce nombre peut être plus grand que le nombre de personnes dans la famille économique.

Source Dossier du ménage, Formule 03.

NOMBRE DE FAMILLES ÉCONOMIQUES AU SEIN DU MÉNAGE

Description Cette variable permet d'indiquer si le logement est partagé avec des personnes non apparentées. Avec la variable "mode d'occupation", elle contribue à donner une image plus précise du mode d'occupation du logement de la famille. Cette variable indique le nombre réel de familles économiques.

Source Dossier du ménage, Formule 03.

CARACTÉRISTIQUE DE LA FAMILLE

NOMBRE DE PERSONNES

Description Cette variable donne le nombre réel de membres de la famille.

Source Dossier du ménage, Formule 03.

NOMBRE D'ADULTES

Description Cette variable donne le nombre réel d'adultes membres de la famille. Le chef de la famille est un adulte, ainsi que tout autre membre de la famille qui est ou a été marié, et tout célibataire de 16 ans ou plus.

Source Dossier du ménage, Formule 03.

NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS OU PLUS

Description Cette variable donne le nombre réel de membres de la famille âgés de 65 ans ou plus, y compris le chef et son conjoint.

Source Dossier du ménage, Formule 03.

NOMBRE DE FAMILLES DE RECENSEMENT AU SEIN DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE

Description Cette variable donne le nombre réel de familles de recensement au sein de la famille économique.

Source Dossier du ménage, Formule 03.

NOMBRE D'ENFANTS

Description

Cette série de variables donne le nombre d'enfants membres de la famille, répartis suivant les catégories énumérées ci-dessous. En plus des enfants du chef de la famille, ce nombre comprend les petits-enfants, les frères, les soeurs, et les autres enfants en tutelle dans la famille. Les enfants de 16 ans ou plus sont classés selon qu'ils fréquentaient ou non l'école à titre d'étudiants à temps plein ou à temps partiel pendant la semaine de référence; la fréquentation scolaire est déterminée par la réponse aux questions 80 et 81 de la Formule 05 de l'enquête sur la population active.

On considère qu'une personne fréquente une école, un collège ou une université si elle était aux études pendant la semaine de référence ou si elle exerçait d'autres activités scolaires comme de la recherche en vue de l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat. Dans les cas suivants, on considère également que la personne fréquente l'école:

1. La personne aurait fréquenté l'école si elle n'avait pas été temporairement madade ou invalide.
2. La personne est inscrite à l'école, mais elle prend de courtes vacances ne dépassant pas 30 jours pendant l'année scolaire.
3. La personne aurait fréquenté l'école si elle n'en avait pas été empêchée par un conflit de travail, telle qu'une grève des enseignants.

La personne doit suivre un cours doté de crédits et menant à un grade, à un diplôme ou à un certificat. L'école doit être un établissement public ou privé, tel qu'une école secondaire, un collège communautaire, une école de secrétariat ou de formation professionnelle. On ne tient pas compte des cours suivis par intérêt personnel qui ne conduisent pas à un grade, à un diplôme ou à un certificat. Par contre, les cours par correspondance dispensés par une école et qui donnent droit à des crédits sont inclus dans la fréquentation scolaire. On considère que les élèves-infirmiers fréquentent une école même lorsqu'ils travaillent dans un hôpital, ce qui constitue l'aspect pratique de leur formation.

NOMBRE D'ENFANTS (Fin)

Description
(Fin)

Dans le cas des salariés qui suivent un cours de formation offert par leur employeur, on considère qu'ils fréquentent une école uniquement si le cours est donné dans un établissement d'enseignement public comme une université ou un collège communautaire. Le système de classement de l'établissement d'enseignement où la personne est inscrite détermine si l'on doit la classer comme étudiant à temps plein ou à temps partiel. Ce classement est habituellement fonction du nombre de cours auxquels la personne est inscrite.

Le chef de la famille et son conjoint (voir "Chef (épouse): niveau d'instruction") ne sont pas compris dans ces chiffres. L'âge de chacun d'eux figure à leurs sections respectives qui indiquent également s'ils fréquentent l'école ou non.

Catégories

- | | |
|---|-------------------------------------|
| (a) Moins de 7 ans | |
| (b) 7-11 ans | Enfants célibataires seulement |
| (c) 12-15 ans | (a,b,c) |
| (d) 16-17 ans | |
| (e) 18-21 ans | |
| (f) 22-24 ans | |
| (g) 16-17 ans fréquentant l'école à temps plein | L'état matrimonial ne se limite pas |
| (h) 16-17 ans fréquentant l'école à temps partiel | à célibataire (d à o) |
| (i) 16-17 ans ne fréquentant pas l'école | |
| (j) 18-21 ans fréquentant l'école à temps plein | |
| (k) 18-21 ans fréquentant l'école à temps partiel | |
| (l) 18-21 ans ne fréquentant pas l'école | |
| (m) 22-24 ans fréquentant l'école à temps plein | |
| (n) 22-24 ans fréquentant l'école à temps partiel | |
| (o) 22-24 ans ne fréquentant pas l'école | |

Source

Dossier du ménage, Formule 03.
Formule 05 de l'enquête sur la population active.

NOMBRE DE CHÔMEURS DURANT LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE

<u>Description</u>	Cette variable donne le nombre réel de membres de la famille qui étaient classés comme chômeurs pendant la semaine de référence aux fins de l'enquête sur la population active. Pour obtenir la définition de "chômeurs", voir "Chef (épouse): activité (semaine de référence)".
<u>Source</u>	Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

NOMBRE DE CHÔMEURS DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

<u>Description</u>	Cette variable donne le nombre réel de membres de la famille qui ont été sans travail et en ont cherché pendant une semaine ou plus durant l'année de référence. Voir la variable "Nombre total de semaines-hommes de chômage l'année de référence" qui donne une définition des semaines de chômage.
<u>Source</u>	Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

TOTAL DES SEMAINES-PERSONNES TRAVAILLÉES DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable donne le nombre total de semaines pendant lesquelles les membres de la famille ont fait un travail quelconque durant l'année de référence.

Sont comptées comme semaines travaillées:

- (a) Le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté a fait un travail quelconque, soit à temps partiel, soit à temps plein;
- (b) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté avait un emploi, mais n'était pas au travail parce qu'il était en congé, malade, en congé de maternité, en grève ou en lock-out ou parce qu'il s'agissait de jours fériés;
- (c) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté était travailleur indépendant;
- (d) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté avait un emploi mais bénéficiait d'un congé payé (par. ex. pour suivre un cours de formation).

Ce nombre ne représente pas nécessairement le nombre de semaines complètes pour lesquelles l'enquêté était rémunéré.

Dans le cas des enseignants dont le contrat porte sur l'année scolaire de l'année de référence au complet, on inscrit 52 semaines même s'ils n'ont pas enseigné ou fait un autre travail pendant l'été. Les élèves-infirmières ne sont pas codées comme ayant travaillées mais plutôt comme "allant à l'école" parce qu'on considère qu'ils fréquentent une institution d'enseignement.

Code	Classification
000	Aucune semaine travaillée
000-999	Nombre total de semaines travaillées

Source:

Dossier du ménage, Formule 03.

TOTAL DES SEMAINES-PERSONNES DE CHÔMAGE DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable donne le nombre de semaines pendant lesquelles les membres de la famille étaient sans travail et en cherchaient activement durant l'année de référence. On ne prend en compte que les semaines pendant lesquelles les membres de la famille étaient sans travail, en cherchaient activement, et étaient prêts à travailler. Les semaines de mise à pied temporaire sont prises en compte. Les semaines pendant lesquelles la personne avait un emploi mais était absente du travail en raison d'un congé ou d'une maladie ne sont pas comptées. On ne prend pas en compte également les semaines pendant lesquelles les étudiants à temps plein cherchaient du travail.

Code

Classification

000
001-999

Aucune semaine travaillée
Nombre total de semaines travaillées

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CARACTÉRISTIQUES

Description

Cette variable donne la composition de la famille.

Toute famille formée d'une seule personne est appelée une "personne seule".

Code	Classification
01	Personne seule
02	Famille époux-épouse
03	Famille époux-épouse avec un ou des enfants célibataires
04	Famille époux-épouse avec enfants mariés et leur famille immédiate, le cas échéant
05	Famille époux-épouse avec enfants célibataires et mariés et leur famille immédiate, le cas échéant
06	Famille époux-épouse avec enfants célibataires et (ou) mariés et leur famille immédiate ainsi que d'autres parents
07	Famille époux-épouse avec parents autres que ses propres enfants
08	Père avec un ou plusieurs enfants célibataires de tout âge
09	Mère avec un ou plusieurs enfants célibataires de tout âge
10	Toutes autres familles

Les enfants inclus dans les catégories correspondant aux codes 03-09 ne seront pas inclus dans le total d'enfants donné aux positions 323-352 s'ils sont âgés de plus de 24 ans. Par contre, ils seront inclus dans le nombre d'adultes (positions 319-320) s'ils sont âgés de 16 ans et plus.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CYCLE DE VIE

Description

Cette variable donne la composition de la famille selon l'âge du chef de la famille et des enfants.

Code	Classification
1	Personne hors famille, moins de 45 ans
2	Personne hors famille, 45 ans et plus
3	Famille époux-épouse, chef de moins de 45 ans, sans enfants de moins de 16 ans
4	Famille époux-épouse, chef de moins de 45 ans, avec enfants de moins de 16 ans
5	Famille époux-épouse, chef de 45 ans et plus, sans enfants de moins de 16 ans
6	Famille époux-épouse, chef de 45 ans et plus, avec enfants de moins de 16 ans
7	Toutes autres familles

Code 01 des caractéristiques = codes 1 et 2 du cycle de vie

Codes 08 et 09 des caractéristiques = code 7 du cycle de vie

Il n'est pas possible de rattacher le code 02 des caractéristiques à l'un ou l'autre des codes du cycle de vie; il en est de même pour le code 03 des caractéristiques.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MODE D'OCCUPATION

Description Cette variable donne le mode d'occupation du logement de la famille économique au moment de l'enquête sur la population active d'avril de l'année d'enquête.

Code	Classification
1	Propriétaire avec hypothèque
2	Propriétaire sans hypothèque
3	Locataire
4	Autre (familles secondaires dans le ménage)

Ce code est déterminé par la réponse à une question visant à savoir si le logement appartient à un membre du ménage. Si tel est le cas, on présume que ce membre fait partie de la famille économique principale inscrite sur le questionnaire. Si le logement n'appartient pas à un membre du ménage, alors la famille économique principale est classée comme locataire. Cela suppose que la famille principale ne peut pas occuper son logement gratuitement.

Les familles économiques secondaires se voient toujours attribuer le code 4, qui peut s'appliquer aux personnes qui occupent leur logement gratuitement, aux chambreurs, aux pensionnaires, aux employés ou à tout autre mode d'occupation. On ne tient pas compte des associations où le logement appartient à deux familles économiques ou plus ou étaient loués par elles.

Un logement est "possédé" même s'il n'est pas entièrement payé. Les personnes qui occupent en co-propriété une unité faisant partie d'un immeuble à logements multiples (comme un immeuble d'appartements) sont également considérées comme propriétaires. Les personnes demeurant dans un condominium qui n'est pas encore enregistré ne sont pas considérées comme propriétaires.

Les familles qui partagent un logement avec des personnes non apparentées sont identifiées par la variable: "Nombre de familles économiques au sein du ménage".

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CHEF DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE

Description

On définit ici la famille économique comme un groupe de personnes qui partagent le même logement et qui sont unies par filiation ou adoption. Une personne qui vit seule ou qui occupe une chambre dans un ménage avec lequel elle n'a aucun lien de parenté est appelée "une personne seule" et est considérée comme une unité familiale économique indépendante.

Conformément aux méthodes de la nouvelle enquête sur la population active, les membres du ménage sont divisés en familles économiques au moment de l'interview. Le chef de chaque famille est déterminé par la personne interviewée, compte tenu des restrictions suivantes:

Si ...

Alors ...

La famille se compose d'un des parents ou des deux et d'enfants célibataires ...

... l'enquêté doit choisir l'un des parents comme chef de famille
(ou s'il en est incapable ou refuse de le faire):
... l'interviewer choisit l'un des parents; celui qui est le principal gagne-pain de la famille.

La famille se compose d'un des parents ou des deux et d'un fils (ou une fille) ou d'un gendre (ou une bru) mariés, veufs, divorcés ou séparés ...

... l'enquêté doit choisir l'un des parents ou le fils (la fille) ou le gendre (la bru) comme chef de famille
(ou s'il en est incapable ou refuse de le faire):
... l'interviewer choisit l'un des parents, le fils (la fille ou le gendre (la bru), selon celui qui est le principal gagne-pain de la famille.

La famille se compose de frères et (ou) de soeurs et (ou) d'un autre groupe de personnes apparentées ...

... l'enquêté doit choisir une personne comme chef de famille
(ou s'il en est incapable ou refuse de la faire):
... l'interviewer choisit comme chef de famille soit la personne la plus âgée, soit celle qui est le principal gagne-pain de la famille.

CHEF DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE (FIN)

Description
(Fin)

Lors du traitement des données de l'enquête sur les finances des consommateurs, on intervertit les liens de parenté des personnes formant des couples mariés dont l'épouse est le chef et l'époux le conjoint afin que les époux soient toujours les chefs des couples, pour assurer la comparabilité dans le temps. Dans les statistiques tirées de l'enquête sur la population active, on n'intervertit pas les liens de ces personnes.

Voici donc ce qui caractérise le chef de la famille:

- (1) dans les familles se composant d'un couple marié avec ou sans enfants, le chef de famille est l'époux
- (2) dans les familles monoparentales avec des enfants non mariés, le chef de famille est le père ou la mère
- (3) dans les familles monoparentales avec des enfants mariés, le chef de famille est le principal soutien de la famille
- (4) dans les familles autres que les familles époux-épouse ou les familles monoparentales, le chef de famille est généralement le membre le plus âgé de la famille.

Veillez prendre note que le chef de la famille n'est pas nécessairement la personne qui gagne le revenu le plus élevé. En fait, le chef peut ne pas avoir touché de revenu.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES DU CHEF ET DE SON ÉPOUSE

Description

Les caractéristiques suivantes de l'enquêté sont établis au moment de son entrée dans l'enquête sur la population active. Elle couvre la période s'étendant de décembre de l'année de référence à mars de l'année de l'enquête.

On prescrit aux interviewers de ne pas mettre à jour les données sur l'âge si la date de naissance du répondant tombe dans la période de six mois durant laquelle il fait l'objet de l'enquête sur la population active. L'interviewer peut mettre à jour d'autres caractéristiques s'il décèle un changement de situation.

CHEF: ÉTAT MATRIMONIAL

Code	Classification
1	Célibataire (jamais marié(e))
2	Marié(e) ou vivant en concubinage
3	Autre

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CHEF (ÉPOUSE): ÂGE

Code	Classification
00	Absence d'épouse dans la famille
15-79	Âge réel
80	80 ans et plus

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CHEF: SEXE

Code	Classification
1	Masculin
2	Féminin

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CHEF (ÉPOUSE): NIVEAU D'INSTRUCTION

Description

Cette variable indique le plus haut niveau d'instruction atteint par l'enquêté au moment de son entrée dans l'enquête sur la population active (décembre de l'année de référence à mars de l'année de l'enquête).

Le codage de cette variable n'est pas uniforme pour toutes les bandes produites. A partir de la bande de 1975, les codes ne font pas de distinction précise entre les études secondaires complètes et incomplètes ni entre les études universitaires partielles et les autres études postsecondaires.

Si le chef n'a pas d'épouse, le code est 0.

Code	Classification
1	Aucune scolarité ou études primaires
2	9 ou 10 ans d'études primaires et secondaires
3	11 années d'études primaires et secondaires
4	12 années d'études primaires et secondaires
5	13 années d'études primaires et secondaires
6	Études postsecondaires partielles
7	Certificat ou diplôme d'études postsecondaires
8	Diplôme universitaire

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CHEF (ÉPOUSE): FRÉQUENTAIT L'ÉCOLE DURANT LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable porte sur la fréquentation de tout genre d'établissement d'enseignement public ou privé pendant la semaine de référence. On ne prend en compte que les cours dotés de crédits qui mènent à l'obtention d'un grade, un diplôme, ou d'un certificat. On ne compte pas les cours du soir d'intérêt personnel.

On considère qu'une personne fréquente une école, un collège ou une université si elle était aux études pendant la semaine de référence ou si elle exerçait d'autres activités scolaires comme de la recherche en vue de l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat. Dans le cas des salariés qui suivent un cours de formation offert par leur employeur, on considère qu'ils fréquentent une école uniquement si le cours est donné dans un établissement d'enseignement public comme une université ou un collège communautaire.

On considère également comme fréquentant l'école:

1. La personne aurait fréquenté l'école si elle n'avait pas été temporairement malade ou invalide.
2. La personne est inscrite à l'école, mais elle prend de courtes vacances ne dépassant pas 30 jours pendant l'année scolaire.
3. La personne aurait fréquenté l'école si elle n'en avait pas été empêchée par un conflit de travail, tel qu'une grève des professeurs.

L'inscription à temps plein ou à temps partiel est habituellement fonction du nombre de cours auxquels une personne est inscrite. Cette distinction diffère d'une école à l'autre.

Code	Classification
1	Oui - inscrite à temps plein
2	Oui - inscrite à temps partiel
3	Ne fréquente pas l'école pendant la semaine de référence

Source

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

CHEF (ÉPOUSE): STATUT D'IMMIGRATION

Description

Cette variable indique si la personne est née au Canada (ou née à l'extérieur du Canada de parents qui ont déclaré l'enfant Canadien à la naissance) et, si ce n'est pas le cas, depuis combien d'années il/elle réside au Canada. Les personnes qui sont nées à Terre-Neuve avant le 31 mars, 1949 sont codées "Canadien de naissance". Pour les personnes qui ont immigré au Canada plus d'une fois, l'année d'immigration la plus récente s'applique.

Parce que l'enquête ne recueille que des données sur le revenu touché au Canada, on ne peut dresser un tableau précis du revenu des personnes qui ont immigré durant l'année de référence ou l'année d'enquête. Dans le cas des premières, on recueille des données sur le revenu pour une partie de l'année; pour les dernières, il peut n'y avoir que de petits montants d'allocations familiales si les données ont été reportées d'un autre membre de la famille lors du traitement des données.

Code	Classification
1	Canadien de naissance
2	A immigré avant 1946
3	A immigré entre 1946 et 1955
4	A immigré entre 1956 et 1965
5	A Immigré entre 1966 et 1970
6	A immigré entre 1971 et 1975
7	A immigré entre 1976 et 1980
8	A immigré entre 1981 et l'année de l'enquête

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CHEF (ÉPOUSE): LANGUE MATERNELLE

Description

Cette variable indique la première langue que la personne a apprise et qu'elle comprend encore. Si la personne ne comprend plus la première langue qu'elle a apprise, le code désigne la deuxième langue apprise et encore comprise.

Code	Classification
0	Unité familiale spéciale
1	Anglais
2	Français
3	Autre

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CHEF (ÉPOUSE): ACTIVITÉ (SEMAINE DE RÉFÉRENCE)

Description

Cette variable indique l'activité de la personne au cours de la semaine de référence. Les définitions utilisées pour ces catégories sont les mêmes que dans l'enquête sur la population active. La population active comprend la partie de la population civile hors institution âgée de 15 ans et plus qui avait un emploi ou était en chômage pendant la semaine de référence.

Les personnes occupées sont toutes les personnes qui, au cours de la semaine de référence:

- (a) ont travaillé contre rémunération ou en vue d'un bénéfice
- (b) ont fait du travail non rémunéré qui a contribué directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un bureau professionnel qui est possédé ou exploité par un membre apparenté du ménage.
- (c) avaient un emploi mais n'étaient pas au travail pour l'une des raisons suivantes:
 - maladie ou invalidité
 - obligations personnelles ou familiales
 - mauvais temps
 - conflit de travail
 - vacances
 - autre raison non précisée ci-dessus (à l'exception des personnes mises à pied et des personnes devant commencer à travailler à une date future déterminée).

Les chômeurs sont les personnes qui, au cours de la semaine de référence:

- (a) étaient sans travail, avaient activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines (y compris la semaine de référence) et étaient prêtes à travailler.
- (b) n'avaient pas activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines, mais avaient été mises à pied depuis vingt-six semaines ou moins et étaient prêtes à travailler. On considère comme mises à pied seules les personnes qui s'attendent à réintégrer l'emploi qu'elles occupaient avant d'être mises à pied.
- (c) n'avaient pas activement cherché de travail au cours des quatre dernières semaines, mais devaient commencer à travailler à un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins à compter de la semaine de référence, et étaient prêtes à travailler.

CHEF (ÉPOUSE): ACTIVITÉ (SEMAINE DE RÉFÉRENCE) (FIN)

Description
(fin)

On considère comme prêtes à travailler les personnes qui:

- (i) étaient étudiants à temps plein, cherchaient du travail à temps partiel et répondaient également au critère (ii) ci-dessous. Les étudiants à temps plein qui cherchaient du travail à temps plein ne sont pas considérés comme ayant été prêts à travailler pendant la semaine de référence.
- (ii) ont déclaré ne pas avoir de raison pour laquelle elles ne pouvaient prendre un emploi pendant la semaine de référence, ou ne pas pouvoir en prendre en raison d'une "maladie ou une invalidité", d'"obligations personnelles ou familiales" ou encore parce qu'elles "avaient déjà un emploi".

Les inactifs constituent la partie de la population civile hors institution âgée de 15 ans et plus qui ne compte pas parmi les personnes occupées ni les chômeurs.

Code	Classification
1	Personnes occupées
2	Chômeurs
3	Inactifs

Source

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

CHEF (ÉPOUSE): STATUT PROFESSIONNEL (EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI)

Description

Cette variable indique le statut professionnel de l'enquêté en avril de l'année de l'enquête. Dans le cas des personnes qui avaient un emploi pendant la semaine de référence, elle indique le statut relatif à leur principal emploi courant. En ce qui concerne les chômeurs et les inactifs qui ont travaillé au cours des cinq dernières années, elle indique le statut relatif à leur dernier emploi. Les personnes qui n'ont jamais travaillé ou qui n'ont pas travaillé depuis les cinq dernières années se voient attribuer respectivement les codes 4 et 5.

La catégorie "travailleur rémunéré" comprend toute personne qui a travaillé en tant qu'employé pour un employeur. Elle comprend les personnes travaillant à leur compte dans une entreprise constituée en société. En commençant par la bande de 1979, on a ajouté un autre groupe à la catégorie des travailleurs rémunérés. Ce groupe comprend seulement les genres de travailleurs suivants:

- (i) Les gardiennes d'enfants qui ne sont ni logées ni nourries par leur employeur et les personnes qui assurent des services au domicile des parents des enfants dont elles prennent soin.
- (ii) Les personnes qui font des travaux ménagers pour des clients.
- (iii) Les hommes à tout faire, les jardiniers et les personnes qui font des petits travaux et qui sont envoyés à leur clients par une agence (ou une autre tierce partie) notamment les centres d'emploi du Canada.

NOTA: Aux fins de l'enquête sur la population active, ces trois genres de travailleurs sont considérés comme des travailleurs autonomes. Il faut en tenir compte lorsqu'on compare les estimations de l'EFC à celles de l'EPA. Les personnes qui travaillent pour une agence fournissant des services de gardiennes d'enfants, de femmes de ménage ou de petites réparations ou d'entretien sont incluses dans la catégorie des travailleurs rémunérés de même que les personnes qui logent au domicile de leur employeur.

CHEF (ÉPOUSE): STATUT PROFESSIONNEL (EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI) (FIN)

Description
(fin)

Le terme "autonome" s'applique aux personnes qui travaillent à leur compte. Ces personnes peuvent ou non posséder une entreprise ou une ferme ou exercer une profession libérale. Il peut s'agir d'une propriété totale, d'une société en nom collectif ou d'une entreprise constituée en corporation dans laquelle l'enquêté est actionnaire majoritaire. Si la personne est en train de négocier l'achat d'une entreprise qu'elle exploite, on la considère comme propriétaire, mais il doit s'agir d'une entreprise non constituée en corporation.

"Travailleur familial non rémunéré" s'applique à toute personne qui a travaillé dans une ferme ou une entreprise possédée ou exploitée par un membre du même ménage auquel il est apparenté. Le travail effectué doit contribuer à l'exploitation de la ferme ou de l'entreprise familiale.

Si le chef n'a pas d'épouse, le code est 0.

Code	Classification
1	Travailleur rémunéré
2	Travailleur indépendant
3	Travailleur familial non rémunéré
4	N'a jamais travaillé
5	N'a pas travaillé depuis plus de cinq ans

Source

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

CHEF (ÉPOUSE): CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 [EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI]-
13-GROUPES ET 49-GROUPES

Description

Ces variables donnent la classification de la profession de l'enquêté selon La Classification des professions, Recensement du Canada, 1980, n^o 12-565F au catalogue. Ce code indique la profession principale courante des personnes qui avaient un emploi pendant la semaine de référence. Dans le cas des personnes qui étaient en chômage, ou inactives au cours de la semaine de référence mais qui avaient travaillé pendant les cinq dernières années, ce code indique la profession qu'elles exerçaient lors de leur dernier emploi.

La classification des professions fondée sur la Classification type des professions de 1980 se retrouvait pour la première fois au fichier de 1984. Il s'agit d'un ensemble de normes qui remplacent celles établies pour le recensement de 1971 et utilisées jusqu'ici. Les différences entre le système de classification des professions de 1971 et celui de 1981 ont trait surtout aux postes de direction. Les personnes exerçant des fonctions de direction dans les secteurs de l'agriculture, du commerce de détail, de l'hébergement, de la restauration et de l'assurance, et qui sont des travailleurs rémunérés, sont classées comme directeurs dans la classification des professions de 1980. Auparavant, on leur attribuait des codes correspondant à des professions telles que agriculteur, vendeur, etc. Dans le cas des autres professions, les changements apportés sont mineurs.

La liste complète des codes figurant sur la bande se trouve au cliché d'articles. Les codes à 3 chiffres de la classification des professions de 1980 figurent entre parenthèses, ainsi que les grands groupes de professions (deux chiffres).

Le code 99 "Sans objet" est donné à certains dossiers pour la variable "49-Groupes" pour raison de confidentialité. Ces dossiers sont codés à un groupe de professions approprié pour la variable "13-Groupes" seulement.

Source

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

NOTA:

La liste détaillée des codes de professions est fournie pour que les utilisateurs des bandes aient la possibilité de créer leurs propres groupes à des fins d'analyse. Les utilisateurs doivent cependant prendre note que certains de ces codes, si utilisés séparément, peuvent ne pas donner d'estimations fiables, la taille des échantillons étant insuffisante.

CHEF (ÉPOUSE): SEMAINES TRAVAILLÉES DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable donne le nombre réel de semaines pendant lesquelles le chef (épouse) a fait un travail quelconque durant l'année de référence.

Sont comptées comme semaines travaillées:

- (a) Le nombre de semaines pendant lesquelles la personne a fait un travail quelconque, soit à temps partiel, soit à temps plein; et
- (b) le nombre de semaines pendant lesquelles la personne avait un emploi, mais n'était pas au travail parce qu'elle était en congé, malade, en congé de maternité, en grève ou en lock-out ou parce qu'il s'agissait de jours fériés;
- (c) le nombre de semaines pendant lesquelles la personne a travaillé à son propre compte;
- (d) le nombre de semaines pendant lesquelles la personne avait un emploi mais bénéficiait d'un congé payé (par. ex. pour suivre un cours de formation).

Ce nombre ne représente pas nécessairement le nombre de semaines complètes pour lesquelles le chef (épouse) était rémunéré. Dans le cas des enseignants dont le contrat porte sur l'année scolaire complète durant l'année de référence, on inscrit 52 semaines même s'ils n'ont pas enseigné ou fait un autre travail pendant l'été. Les élèves-infirmières ne sont pas codées comme ayant travaillé mais plutôt comme "allant à l'école" parce qu'on considère qu'ils fréquentent une institution d'enseignement.

S'il n'y a pas d'épouse, le code sera 00.

Code	Classification
00	Aucune
01-52	Nombre réel de semaines

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CHEF (ÉPOUSE): A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable indique si le chef (épouse) a travaillé ou non durant l'année de référence et, dans l'affirmative, s'il s'agissait surtout d'un travail à temps plein ou à temps partiel défini en fonction de sa durée hebdomadaire. En ce qui concerne les années précédentes 1977, les enquêtés déterminaient eux-mêmes s'ils travaillaient à temps plein ou à temps partiel, car la définition n'indiquait pas un nombre d'heures de travail établi. Depuis 1977 la semaine de travail à temps plein doit compter 30 heures ou plus.

Si le chef n'a pas d'épouse, le code est 0.

Code	Classification
1	À temps plein
2	À temps partiel
3	N'a pas travaillé l'année de référence

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CHEF (ÉPOUSE): TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description Cette variable est tirée des deux postes précédents: "semaines travaillées" et "ayant travaillé surtout à temps plein ou à temps partiel".

Code	Classification	<u>Méthode d'établissement</u>	
		<u>Semaines travaillées</u>	<u>À temps plein ou à temps partiel</u>
1	Travailleur à temps plein toute l'année*	49-52	1
2	Autre travailleur*	49-52 ou 01-48	2
3	N'a pas travaillé l'année de référence		1 ou 2

S'il n'y a pas d'épouse dans la famille, le code est 0.

* Avant 1981, le critère était de 50-52 semaines. Ce changement n'a que des conséquences minimes.

Source Dossier du ménage, Formule 03.

CHEF (ÉPOUSE): SEMAINES EN CHÔMAGE DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable indique le nombre réel de semaines pendant lesquelles le chef (épouse) n'a pas travaillé et a cherché du travail durant l'année de référence. Les semaines pendant lesquelles l'enquêté a travaillé, ne serait-ce qu'une heure, et a cherché du travail pendant le reste de la semaine comptent comme semaines travaillées.

Si le chef n'a pas d'épouse, le code est 00.

Code	Classification
00	Aucune
01-52	Nombre réel de semaines

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

NOTA:

Pour les années indiquées, les directives aux interviewers relatives à cette variable ont été éclaircies:

Depuis 1979 - 1. Les semaines pendant lesquelles un enquêté est temporairement mis à pied sont incluses.

Depuis 1977 - 1. Les semaines pendant lesquelles des étudiants à temps plein ont cherché du travail ne sont pas prises en compte.

2. Seules les semaines pendant lesquelles l'enquêté était prêt à travailler sont incluses.

CHEF (ÉPOUSE): NOMBRE DE PÉRIODES DE CHÔMAGE DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable indique si le chef (épouse) a été sans travail et a cherché du travail pour une, deux, trois ou plusieurs périodes ininterrompues durant l'année de référence. "Une période continue" est une période au cours de laquelle la seule activité de l'enquêté consistait à être sans travail et à la recherche de travail. Si l'enquêté a travaillé toutes les semaines et n'a pas cherché de travail durant l'année de référence, cette variable est codée "sans objet".

Si le chef n'a pas d'épouse, le code est 0

Code	Classification
1	Une période
2	Deux périodes
3	Trois périodes et plus
4	Sans objet

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CHEF (ÉPOUSE): PRINCIPALE RAISON DE L'INACTIVITÉ DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable indique ce que le chef (épouse) a fait surtout pendant qu'il ne travaillait pas et ne cherchait pas de travail durant l'année de référence. Si le total des semaines travaillées et de semaines de recherche de travail est 52, le code de cette variable est "sans objet".

Code	Classification
1	En permanence incapable de travailler
2	Tenait maison
3	Allait à l'école
4	A la retraite ou volontairement inactif
5	Autre
6	Sans objet

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

PLAN DE SONDAGE ET IMPLICATIONS

L'échantillon utilisé pour l'Enquête sur les finances des consommateurs est celui de l'Enquête sur la population active. Cet échantillon aléatoire à grappes stratifié à plusieurs degrés est décrit en détail dans la publication Méthodologie de l'Enquête sur la population active du Canada, 1976 (n° 71-526 au catalogue) et dans l'article du mois paru dans La population active, janvier 1985 (n° 71-001 au catalogue). Pour une description plus générale, voir le Guide d'utilisation des données de l'Enquête sur la population active (n° 71-528 au catalogue).

En somme, cet échantillon est conçu de manière à représenter environ 98% de la population. Sont exclus les groupes suivants:

1. les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest
2. les résidents des réserves indiennes
3. les résidents de baraquements militaires
4. les pensionnaires d'institutions comme les prisons, les pénitenciers, les maisons de correction, les hôpitaux pour malades mentaux, les hôpitaux pour tuberculeux, les sanatoriums, les orphelinats et les foyers pour personnes âgées.

En raison de la variation des fractions de sondage et de taux de réponse, nous avons attribué un poids à chaque dossier du fichier. Ce coefficient de pondération tient compte du plan de sondage et comporte l'inverse de la fraction de sondage (qui varie beaucoup d'une région géographique à l'autre) et, entre autres, différents taux de réponse pour les ménages. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthode de pondération, voir le catalogue n° 13-207 ainsi que les bulletins n°s 71-526, 71-528 et le numéro de janvier 1985 du catalogue n° 71-001 cités plus haut.

Le plan de sondage et la méthode de pondération comportent d'importantes implications à l'égard de l'utilisation des données. Il faut multiplier chaque variable du fichier par le poids pour obtenir des estimations statistiques valides des paramètres démographiques, comme des moyennes, des médianes, des modes et des estimations d'agrégats. Quoi qu'il en soit, l'intérêt que présente l'utilisation de ces poids de sondage dans l'analyse de régression est un autre sujet. L'article est intitulé "Using Sample Survey Weights in Multiple Regression Analysis of Stratified Samples", de DuMouchel et Duncan (1983). *Journal of the American Statistical Association*, Volume 78, December 1983, présente un sommaire utile sur la question.

PLAN DE SONDAGE ET IMPLICATIONS (FIN)

Comme nous avons utilisé un échantillon à grappes stratifié à plusieurs degrés, les estimations de l'erreur type calculées selon la formule habituelle d'échantillonnage aléatoire simple sous-représentent généralement les erreurs types vraies. Pour une illustration des différences voir le document hors catalogue intitulé "Estimation de la variance dans les enquêtes sur les dépenses des familles" et la bibliographie qui s'y rattache. Voir également les erreurs types des revenus moyens (qui estiment l'erreur d'échantillonnage) publiées dans les bulletins n^{os} 13-207 et 13-208 de l'Enquête sur les finances des consommateurs. Les erreurs types des répartitions en pourcentage pour les personnes et les unités familiales selon la taille figurent dans la publication no 13-207.

Les renseignements dont nous avons besoin pour estimer les erreurs types ne figurent pas dans ce fichier. La plupart des programmes de régression ne peuvent pas prendre en considération les effets du plan. Même si les renseignements pertinents sont connus. Toutefois, les programmes généraux comme le SAS, le BMDP et le PSSS produisent des coefficients au moyen des moindres carrés pondérés. Les erreurs types calculées d'après le PSSS sont beaucoup trop faibles parce qu'on y utilise la somme des poids pour établir les degrés de liberté. On peut remédier à la situation en divisant le poids de chaque dossier par la somme des poids et en multipliant par la taille de l'échantillon. On obtiendra ainsi des erreurs types équivalentes à celles que produisent le SAS et le BMDP. Nous pourrions répondre à ceux qui nous demanderont de produire des erreurs types particulières et ce, moyennant le recouvrement des frais. S'ils ne se prévalent pas de cette possibilité, nous suggérons aux utilisateurs qui se servent de programmes généraux de faire preuve de conservatisme lorsqu'il s'agit d'interpréter les mesures de la signification statistique à partir de ces programmes - et d'appliquer peut-être un facteur de 2 ou 3 pour gonfler les erreurs types produites - puisque les erreurs types dans ces programmes sont généralement de caractère aléatoire simple.

Pour de plus amples renseignements sur les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage dans l'enquête, voir la publication n^o 13-207 au catalogue.

COMPARAISON DES ESTIMATIONS DE L'EFC AUX ESTIMATIONS AJUSTÉES DES COMPTES NATIONAUX

FAMILLES ÉCONOMIQUES - 1987

Ce rapprochement détaillé de données est mis à la disposition des chercheurs et ne peut être diffusé ou publié sans l'autorisation du directeur de la Division des enquêtes-ménages, Statistique Canada. Une description générale des différences sur le plan des concepts et du champ d'observation figure dans la publication n° 13-207 au catalogue.

Poste	EFC		CN
	CN ajustées	EFC(1)	ajustées
	Pourcentage	Estimations en millions de dollars	
1. Salaires et traitements	100.0	259,852	259,950
2. Solde et indemnités militaires	50.2	1,576	3,138
3. Revenu net d'un emploi autonome agricole	92.1	4,320	4,690
4. Revenu net d'un emploi autonome non agricole et revenu net provenant de chambreurs, pensionnaires	89.9	17,602	19,572
Gains	98.6	283,350	287,350
5. Intérêt, dividendes et autre revenu de placement	47.7	18,591	38,989
6. Transferts gouvernementaux (le total de 7 à 11)	75.5	39,841	52,800
7. A. Allocations familiales	94.9	2,618	2,758
B. Crédit d'impôt pour enfants(*)	89.0	1,361	1,529
C. Crédit pour taxe fédérale sur les ventes(*)	110.0	329	299
8. Sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti	95.8	12,582	13,128
9. Prestations du régime de pensions du Canada ou du régime de rentes du Québec	87.6	7,667	8,757
10. Prestations d'assurance-Chômage	74.9	7,744	10,335
11. Autres revenus provenant du gouvernement(2)	47.1	7,540	15,994
12. Revenu total (le total de 1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6)	90.1	341,782	379,139

1 Les chiffres de l'EFC comprennent les montants relatifs aux particuliers dont la principale source de revenu est une solde militaire. Ces particuliers figurent sur cette bande mais sont exclus des tableaux publiés.

2 EFC = L'aide sociale et les suppléments de revenu provinciaux + les autres revenus de sources gouvernementales + les crédits d'impôt provincial.

CN = poste 6 - (le total de 7 + 8 + 9 + 10).

* Ces postes sont obtenus de Revenu Canada, au lieu des Comptes Nationaux.

PROCÉDURES POUR FAIRE RÉVISER UN MANUSCRIT

En raison des complexités inhérentes aux données provenant des enquêtes-ménages, il est recommandé de consulter la Division des enquêtes-ménages avant la publication de ces données. Un service de révision de manuscrits est offert par la Division pour assister les utilisateurs. Ceux qui utilisent les bandes de microdonnées pour fins de publication, devraient consulter les pages de la documentation qui traitent de la fiabilité des données et de l'usage de petits échantillons.

L'abonné devrait remettre à Statistique Canada un exemplaire de toute publication portant sur les recherches ou d'autres résultats basés sur l'utilisation des bandes de microdonnées. Dans le texte du manuscrit, il faudra indiquer la source des données de la façon suivante:

"L'analyse est basée sur la bande de microdonnées de Statistique Canada (Familles économiques - Revenu de 1987) qui renferme des données recueillies dans le cadre de l'enquête sur les finances des consommateurs de 1988. Tous les calculs ont été effectués par (nom de l'organisme), et l'auteur est seul responsable (les auteurs sont seuls responsables) de l'usage et de l'interprétation qui sont faits des données".

Les manuscrits peuvent être envoyés au: Directeur
 Division des enquêtes-ménages
 Statistique Canada
 Édifice Jean Talon, 5^e étage
 Parc Tunney
 Ottawa, Ontario
 K1A 0T6

Dans son manuscrit, l'utilisateur devra faire clairement la distinction entre les données tirées directement de la bande et les hypothèses, rajustements et modifications qu'il a apportés. Par exemple, les données tirées de la bande ne permettent pas de calculer les taux réels de salaire; le chercheur doit préciser les hypothèses (pour lesquelles l'enquête ne renferme pas de preuves directes) qui feront des moyennes calculées à partir des données de la bande des valeurs de substitution appropriées pour cette variable.

ESTIMATIONS PROVENANT DU FICHIER DE MICRODONNÉES

Les comptes et les agrégats provenant de cette bande vous sont fournis pour vous permettre de vérifier les sorties d'ordinateur produites à partir de cette bande. Les fichiers de microdonnées antérieurs au fichier sur le revenu de 1984 n'englobaient pas les familles économiques dont le revenu était exceptionnellement élevé, celles qui ont déclaré des pertes considérables découlant d'un travail autonome, celles présentant des caractéristiques inhabituelles. À partir de 1984 on a annulé certaines caractéristiques des enregistrements portant sur ces familles au lieu de supprimer ces enregistrements du fichier. Les montants de contrôle aux pages suivantes comprennent ces enregistrements.

Nous recommandons aux utilisateurs de ne pas publier ni analyser des données fondées sur un échantillon de moins de 100 enregistrements. De fait, en raison de la méthode d'imputation utilisée pour le revenu, nous croyons que le nombre minimum d'enregistrements devrait être plus élevé. Les utilisateurs qui se servent de petits échantillons désireront peut-être consulter la **Section des enquêtes sur le revenu et le logement**.

ESTIMATIONS DE DIFFÉRENTES VALEURS 1

	AUCUN MONTANT RECU		MONTANT RECU		AGREGAT PONDERE \$
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	CHIFFRE PONDERE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	CHIFFRE PONDERE	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	11,563	2,354,443	32,147	7,570,826	259,851,782,582
SOLDE ET INDEMNITES MILITAIRES	43,203	9,855,937	507	69,334	1,576,464,751
REVENU NET D'UN EMPLOI AUTONOME NON-AGRICOLE	39,018	8,910,622	4,692	1,014,649	17,317,125,209
REVENU NET D'UN EMPLOI AUTONOME AGRICOLE	41,105	9,587,826	2,605	337,445	4,319,921,583
REVENU NET PROVENANT DE CHAMBREURS ET DE PENSIONNAIRES	43,198	9,811,182	512	114,089	284,964,310
REVENU TOTAL D'UN EMPLOI AUTONOME	36,479	8,543,966	7,231	1,381,305	21,922,011,102
GAINS TOTAUX	9,584	2,001,128	34,126	7,924,143	283,350,258,435
REVENU TOTAL DE PLACEMENTS	23,758	5,228,057	19,952	4,697,214	18,590,658,314
ALLOCATIONS FAMILIALES ET ALLOCATIONS AUX JEUNES	26,347	6,356,585	17,363	3,568,686	2,617,615,003
CREDIT D'IMPOT POUR ENFANTS	32,964	8,054,614	10,746	1,870,657	1,361,181,048
SECURITE DE LA VIEILLESSE, SUPPLEMENT DE REVENU GARANTI ET ALLOCATION AU CONJOINT	34,079	7,959,488	9,631	1,965,783	12,582,006,835
PRESTATIONS DU REGIME DE PENSIONS DU CANADA / REGIME DES RENTES DU QUEBEC	34,382	7,970,172	9,328	1,955,099	7,666,740,632
PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHOMAGE	33,076	7,974,662	10,634	1,950,609	7,744,261,416
AIDE SOCIALE ET SUPPLEMENTS DE REVENU PROVINCIAUX	36,566	8,238,746	7,144	1,686,525	4,603,067,303
AUTRES REVENUS PROVENANT DU GOUVERNEMENT (INCLUANT CREDIT D'IMPOT PROVINCIAL)	19,715	4,401,834	23,995	5,523,437	3,265,707,738
TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	6,034	1,623,744	37,676	8,301,527	39,840,579,975
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES	11,735	3,270,292	31,975	6,654,979	27,876,752,348
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLES	13,973	3,370,249	29,737	6,555,022	11,963,827,627

1- Voir page 91 pour les estimations pondérées révisées

ESTIMATIONS DE DIFFÉRENTES VALEURS ¹

	AUCUN MONTANT RECU		MONTANT RECU		AGREGAT PONDERE \$
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	CHIFFRE PONDERE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	CHIFFRE PONDERE	
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	38,099	8,623,514	5,611	1,301,757	11,743,177,477
AUTRES REVENUS EN ESPECES	40,294	9,126,067	3,416	799,204	3,797,244,001
REVENU TOTAL	153	27,689	43,557	9,897,582	357,321,918,202
IMPOT TOTAL SUR LE REVENU	8,749	1,682,079	34,961	8,243,192	65,622,177,483
REVENU APRES IMPOT	153	27,689	43,557	9,897,582	291,699,740,719
CHEF GAINS TOTAUX	11,954	2,527,068	31,756	7,398,203	199,882,028,600
CHEF: TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES	15,961	4,298,403	27,749	5,626,868	19,462,327,579
CHEF: TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLES	21,996	5,028,662	21,714	4,896,609	8,802,775,620
CHEF: TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	10,448	2,743,174	33,262	7,182,097	28,265,103,199
CHEF: REVENU TOTAL	251	53,473	43,459	9,871,798	254,251,432,032
EPOUSE: GAINS TOTAUX	27,001	6,187,343	16,709	3,737,928	56,066,866,170
EPOUSE: TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES	33,355	7,867,036	10,355	2,058,235	5,954,179,079
EPOUSE: TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLES	34,637	8,203,819	9,073	1,721,452	1,757,006,722
EPOUSE: TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	29,656	7,122,465	14,054	2,802,806	7,711,185,801
EPOUSE: REVENU TOTAL	21,723	5,073,251	21,987	4,852,020	69,911,943,647

1- Voir page 91 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ	REVENU MOYEN
			♦	♦
PROVINCE				
UNITE FAMILIALE SPECIALE	109	24,730	3,643,731,793	147,341
TERRE-NEUVE	3,874	172,883	5,222,857,045	30,210
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD	2,237	47,407	1,360,890,234	28,707
NOUVELLE-ECOSSE	2,968	329,021	10,497,461,905	31,905
NOUVEAU-BRUNSWICK	2,941	251,264	7,500,215,056	29,850
QUEBEC	6,481	2,574,599	86,016,271,843	33,410
ONTARIO	7,956	3,592,358	143,113,499,253	39,838
MANITOBA	3,094	404,052	13,129,871,764	32,495
SASKATCHEWAN	4,013	377,925	12,128,187,948	32,092
ALBERTA	5,870	917,239	32,985,423,485	35,962
COLOMBIE-BRITANNIQUE	4,167	1,233,793	41,723,507,876	33,817
CANADA	43,710	9,925,271	357,321,918,202	36,001
REGION DE RESIDENCE				
500,000 HABITANTS ET PLUS	9,121	4,843,892	185,266,730,146	38,247
100,000-499,999 HABITANTS	5,290	1,164,487	42,297,655,695	36,323
30,000-99,999 HABITANTS	5,431	1,003,971	34,888,187,758	34,750
1,000-29,999 HABITANTS	11,046	1,335,287	42,621,407,943	31,919
REGIONS RURALES	12,822	1,577,634	52,247,936,660	33,118
CODE DE REVENU AGRICOLE/ NON AGRICOLE				
NON AGRICOLE	42,299	9,740,321	350,053,200,291	35,939
AGRICOLE	1,411	184,950	7,268,717,911	39,301
INDICATEUR DE PUBLICATION				
NON INCLUS	348	37,958	1,726,873,078	48,494
INCLUS	43,362	9,887,313	355,595,045,124	35,965

1- Voir page 91 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ	REVENU MOYEN
			\$	\$
PRINCIPALE SOURCE DE REVENU				
AUCUN REVENU	153	27,689	0	0
SALAIRES ET TRAITEMENTS	26,705	6,632,197	281,772,230,344	42,486
REVENU D'UN EMPLOI AUTONOME	2,749	516,447	23,098,000,113	44,725
TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	10,858	2,011,542	27,846,755,380	13,843
REVENU TOTAL DE PLACEMENTS	1,188	300,820	10,552,464,357	35,079
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	1,340	308,472	10,192,021,292	33,040
AUTRE REVENU MONETAIRE	369	90,146	2,133,573,638	23,668
SOLDE ET INDEMNITES MILITAIRES	348	37,958	1,726,873,078	45,494
NOMBRE DE PERSONNES GAGNANT UN REVENU				
0	9,584	2,001,128	32,064,606,751	16,023
1	14,938	3,526,830	95,920,328,382	27,197
2	14,110	3,137,532	149,852,078,839	47,761
3	3,421	820,499	48,521,522,864	59,137
4	1,299	336,159	22,536,079,046	67,040
5	296	84,963	6,816,333,539	80,227
6 ET PLUS	62	18,160	1,610,968,781	88,710
NOMBRE DE PERSONNES TOUCHANT UN REVENU				
0	153	27,689	0	0
1	17,566	4,069,845	85,496,498,672	21,007
2	19,145	4,148,548	173,648,161,330	41,858
3	4,598	1,090,670	58,231,084,387	53,390
4	1,724	444,300	28,754,571,594	64,719
5	426	115,647	8,710,298,366	75,318
6	80	23,278	1,908,206,680	81,975
7 ET PLUS	18	5,294	573,097,173	108,254
NOMBRE DE BENEFICIAIRES DE L'ASSURANCE CHOMAGE				
0	33,076	7,974,662	283,664,026,020	35,571
1	8,470	1,670,819	62,060,043,097	37,143
2	1,934	257,116	10,325,454,935	40,159
3	184	19,947	1,079,193,027	54,103
4 ET PLUS	46	2,727	193,201,123	70,847

]- Voir page 91 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ	REVENU MOYEN
			\$	\$
CODE DE FAIBLE REVENU(1969)				
1 INFERIEUR	5,641	1,278,165	10,040,280,736	7,855
2 SUPERIEUR	38,069	8,647,106	347,281,637,466	40,162
CODE DE FAIBLE REVENU(1978)				
1 INFERIEUR	8,172	1,793,160	16,291,375,859	9,085
2 SUPERIEUR	35,538	8,132,111	341,030,542,343	41,936
NOMBRE DE PERSONNES AU SEIN DU MENAGE				
1	9,063	2,159,468	41,783,315,561	19,349
2	13,560	3,045,577	100,849,809,258	33,114
3	7,524	1,745,752	71,868,745,292	41,168
4	8,052	1,801,388	85,364,337,732	47,388
5	3,719	792,689	39,487,535,346	49,815
6	1,151	229,954	11,324,129,585	49,245
7	384	81,170	3,816,548,009	47,019
8	110	24,567	1,490,912,386	60,688
9	64	19,080	731,203,125	38,323
10 ET PLUS	83	25,626	605,381,908	23,624
NOMBRE D'UNITES FAMILIALES ECONOMIQUES AU SEIN DU MENAGE				
1	39,995	8,879,865	335,257,497,975	37,755
2 ET PLUS	3,715	1,045,406	22,064,420,227	21,106
NOMBRE DE PERSONNES DANS LA FAMILLE				
1	12,159	3,032,021	56,647,111,719	18,683
2	11,980	2,628,767	93,994,302,793	35,756
3	6,920	1,567,508	68,987,033,294	44,011
4	7,661	1,699,663	84,647,257,503	49,802
5	3,504	713,098	37,017,538,163	51,911
6	1,010	190,597	10,419,549,452	54,668
7	322	62,761	3,537,516,698	56,365
8	94	19,776	1,410,096,480	71,303
9	37	6,143	355,253,745	57,831
10 ET PLUS	23	4,937	306,258,355	62,033
NOMBRE D'ADULTES				
1	13,776	3,334,566	62,150,900,101	18,638
2	21,585	4,602,309	185,404,620,119	40,285
3	5,336	1,235,831	62,473,786,948	50,552
4	2,253	552,296	33,132,040,416	59,990
5	583	152,466	10,213,940,327	66,992
6	120	34,417	2,809,814,268	81,640
7 ET PLUS	57	13,386	1,136,816,023	84,926
NOMBRE DE PERSONNES 65 ANS ET PLUS				
0	34,084	7,912,227	306,216,615,332	38,702
1	6,641	1,399,500	33,088,163,944	23,643
2	2,950	604,321	17,704,595,026	29,297
3 ET PLUS	35	9,223	312,543,900	33,887

1- Voir page 91 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ ¹ \$	REVENU MOYEN \$
NOMBRE DE FAMILLES DE RECENSEMENT				
1	41,537	9,319,007	329,264,594,509	35,333
2 ET PLUS	2,173	606,264	28,057,323,693	46,279
NOMBRE D'ENFANTS MOINS DE 7 ANS				
0	35,294	8,204,665	286,890,277,465	34,967
1	5,109	1,065,892	43,528,641,835	40,838
2	2,729	542,792	22,484,020,427	41,423
3 ET PLUS	578	111,922	4,418,978,475	39,483
NOMBRE D'ENFANTS DE 7-11 ANS				
0	36,905	8,561,760	295,805,661,465	34,550
1	4,920	1,000,889	45,629,767,589	45,589
2	1,701	331,199	14,733,568,086	44,486
3 ET PLUS	184	31,423	1,152,921,062	36,690
NOMBRE D'ENFANTS DE 12-15 ANS				
0	37,656	8,756,103	299,944,273,888	34,255
1	4,806	935,296	45,459,856,196	48,605
2	1,151	217,631	11,099,239,601	51,000
3 ET PLUS	97	16,241	818,548,517	50,400
NOMBRE D'ENFANTS DE 16-17 ANS				
0	40,245	9,222,473	320,550,683,441	34,758
1	3,242	659,741	34,533,404,569	52,344
2 ET PLUS	223	43,057	2,237,830,192	51,974
NOMBRE D'ENFANTS 18-21 ANS				
0	39,490	8,937,740	303,725,024,295	33,982
1	3,521	819,344	43,247,848,792	52,784
2	642	155,894	9,546,392,432	61,236
3 ET PLUS	57	12,293	802,652,683	65,293

1- Voir page 91 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ \$	REVENU MOYEN \$
NOMBRE D'ENFANTS DE 22-24 ANS				
0				
1	41,809	9,405,586	327,393,723,861	34,808
2 ET PLUS	1,753 148	481,410 38,275	27,476,607,199 2,451,587,142	57,075 64,052
NOMBRE D'ENFANTS 16-17 ANS FREQUENTANT L'ECOLE A TEMPS PLEIN				
0				
1	40,549	9,284,726	323,465,826,400	34,838
2 ET PLUS	2,977 184	603,357 37,188	32,081,219,619 1,774,872,183	53,171 47,727
NOMBRE D'ENFANTS 16-17 ANS FREQUENTANT L'ECOLE A TEMPS PARTIEL				
0				
1 ET PLUS	43,691 19	9,919,753 5,518	356,824,678,041 497,240,161	35,971 90,112
NOMBRE D'ENFANTS 16-17 ANS NE FREQUENTANT PAS L'ECOLE				
0				
1 ET PLUS	43,396 314	9,863,301 61,970	354,464,363,695 2,857,554,507	35,938 46,112
NOMBRE D'ENFANTS 18-21 ANS FREQUENTANT L'ECOLE A TEMPS PLEIN				
0				
1	41,550	9,372,409	326,054,600,551	34,789
2 ET PLUS	1,951 209	492,770 60,092	27,391,171,146 3,876,146,505	55,586 64,504
NOMBRE D'ENFANTS 18-21 ANS FREQUENTANT L'ECOLE A TEMPS PARTIEL				
0				
1 ET PLUS	43,581 129	9,889,630 35,641	355,239,250,704 2,082,667,498	35,920 58,435
NOMBRE D'ENFANTS 18-21 ANS NE FREQUENTANT PAS L'ECOLE				
0				
1	41,494	9,453,398	332,650,365,092	35,188
2 ET PLUS	1,986 230	430,123 41,750	22,202,772,091 2,468,781,019	51,620 59,132
NOMBRE D'ENFANTS 22-24 ANS FREQUENTANT L'ECOLE A TEMPS PLEIN				
0				
1 ET PLUS	43,343 367	9,805,768 119,503	350,545,475,361 6,776,442,841	35,749 56,705
NOMBRE D'ENFANTS 22-24 ANS FREQUENTANT L'ECOLE A TEMPS PARTIEL				
0				
1	43,643	9,900,484	355,688,573,795	35,926
	67	24,787	1,633,344,407	65,895
NOMBRE D'ENFANTS 22-24 ANS NE FREQUENTANT PAS L'ECOLE				
0				
1	42,205	9,540,228	335,079,368,315	35,123
2 ET PLUS	1,409 96	360,557 24,486	20,808,200,425 1,434,349,462	57,711 58,578

1- Voir page 91 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGE	REVENU MOYEN
			1	
			0	0
NOMBRE DE CHOMEURS PENDANT LA SEMAINE DE REFERENCE				
0				
1	38,743	8,970,327	324,617,109,184	36,188
2	4,355	866,638	29,501,718,832	34,042
3 ET PLUS	561	81,349	2,958,385,477	36,367
	51	6,957	244,704,709	35,174
NOMBRE DE CHOMEURS L'ANNE PRECEDENTE				
0				
1	31,631	7,580,106	276,132,114,801	36,429
2	9,456	1,939,937	65,764,510,613	33,900
3	2,259	359,819	13,403,608,614	37,251
4 ET PLUS	285	39,749	1,727,190,296	43,452
	79	5,660	294,493,878	52,031
CARACTERISTIQUES				
PERSONNE SEULE	12,159	3,032,021	56,647,111,719	18,683
FAMILLE EPOUX-EPOUSE	9,640	2,095,627	79,964,262,811	38,158
FAMILLE EPOUX-EPOUSE AVEC UN OU DES ENFANTS CELIBATAIRES	16,442	3,514,194	174,950,652,829	49,784
FAMILLE EPOUX-EPOUSE AVEC ENFANTS MARIES ET LEUR FAMILLE IMMEDIATE				
LE CAS ECHEANT	193	52,114	2,720,856,893	52,210
FAMILLE EPOUX-EPOUSE AVEC ENFANTS CELIBATAIRES ET MARIES ET LEUR FAMILLE IMMEDIATE, LE CAS ECHEANT	198	32,321	1,996,904,866	61,784
FAMILLE EPOUX-EPOUSE AVEC ENFANTS CELIBATAIRES ET (OU) MARIES ET LEUR FAMILLE AINSI QUE D'AUTRES PARENTS	543	160,604	9,634,085,777	59,987
FAMILLE EPOUX-EPOUSE AVEC PARENTS				
AUTRES QUE SES PROPRES ENFANTS	234	70,621	3,851,411,202	54,536
PERE AVEC UN OU PLUSIEURS ENFANTS CELIBATAIRES	506	98,587	3,733,427,813	37,869
MERE AVEC UN OU PLUSIEURS ENFANTS CELIBATAIRES	2,669	546,210	12,621,415,932	23,107
TOUTES AUTRES FAMILLES	1,126	322,972	11,201,788,360	34,683

1- Voir page 91 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ ¹	REVENU MOYEN
			\$	\$
CYCLE DE VIE				
PERSONNES SEULES, < 45	5,599	1,601,198	31,993,692,565	19,981
PERSONNES SEULES, > 44	6,560	1,430,823	24,653,419,154	17,230
FAMILLE EPOUX-EPOUSE, CHEF < 45				
SANS ENFANTS < 16 ANS	3,461	872,240	40,129,513,044	46,007
FAMILLE EPOUX-EPOUSE, CHEF < 45				
AVEC ENFANTS < 16 ANS	10,892	2,214,822	101,720,800,582	45,927
FAMILLE EPOUX-EPOUSE, CHEF > 44				
SANS ENFANTS < 16 ANS	10,529	2,335,253	103,346,002,807	44,255
FAMILLE EPOUX-EPOUSE, CHEF > 44				
AVEC ENFANTS < 16	2,373	506,161	28,052,095,226	55,421
TOUTES AUTRES FAMILLES	4,296	964,774	27,426,394,824	28,428
MODE D'OCCUPATION				
PROPRIETAIRE AVEC HYPOTHEQUE	12,269	2,864,887	138,579,158,112	48,372
PROPRIETAIRE SANS HYPOTHEQUE	16,280	2,974,520	121,694,422,729	40,912
LOCATAIRE	13,121	3,500,720	87,527,167,170	25,003
AUTRE	2,040	585,144	9,521,170,191	16,271
ETAT MATRIMONIAL DU CHEF				
CELIBATAIRE JAMAIS MARIE(E)	7,327	1,890,810	39,250,849,499	20,759
MARIE(E) OU VIVANT EN CONCUBINAGE	27,858	6,065,756	276,112,304,079	45,520
AUTRE	8,525	1,968,705	41,958,764,624	21,313

¹--Voir page 91 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ ¹	REVENU MOYEN
			\$	\$
AGE DU CHEF				
MOINS DE 25	3,058	714,779	13,070,299,674	18,286
25-34	10,009	2,341,626	78,327,145,389	33,450
35-44	9,263	2,148,365	95,130,780,207	44,281
45-54	6,420	1,511,883	74,663,574,415	49,384
55-59	3,140	713,914	30,691,463,405	42,990
60-64	2,972	691,109	24,691,745,304	35,728
65-69	2,923	611,357	16,343,143,583	26,733
70-79	4,278	856,891	18,377,470,909	21,447
80 ET PLUS	1,647	335,347	6,026,295,316	17,970
SEXE DU CHEF				
MASCULIN	33,489	7,551,785	311,004,752,658	41,183
FEMININ	10,221	2,373,486	46,317,165,544	19,514
INSTRUCTION DU CHEF				
AUCUNE SCOLARITE OU ETUDES				
PRIMAIRES	10,589	2,031,127	55,402,726,041	27,277
9-10 ANNEES D'ETUDES PRIMAIRES ET SECONDAIRES	7,280	1,391,002	44,486,568,866	31,982
11 ANNEES D'ETUDES PRIMAIRES ET SECONDAIRES	4,047	862,998	27,637,778,205	32,025
12 ANNEES D'ETUDES PRIMAIRES ET SECONDAIRES	7,548	1,801,398	64,855,386,423	36,003
13 ANNEES D'ETUDES PRIMAIRES ET SECONDAIRES	607	237,993	9,406,281,502	39,523
ETUDES POSTSECONDAIRES PARTIELLES CERTIFICAT OU DIPLOME D'ETUDES POSTSECONDAIRES	3,335	863,723	29,974,524,143	34,704
DEGRE UNIVERSITAIRE	5,376	1,270,926	47,725,017,724	37,551
	4,928	1,466,104	77,833,635,298	53,089
CHEF: FREQUENTAIT L'ECOLE PENDANT LA SEMAINE DE REFERENCE				
OUI - INSCRIT A TEMPS PLEIN	972	250,598	3,307,629,394	13,199
OUI - INSCRIT A TEMPS PARTIEL	523	158,683	5,446,855,862	34,325
N'A PAS FREQUENTE L'ECOLE AU COURS DE LA SEMAINE DE REFERENCE	42,215	9,515,990	348,567,432,946	36,630

1- Voir page 91 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGE ¹	REVENU MOYEN
			\$	\$
CHEF: CLASSIFICATION DES PROFESSIONS				
CODE 01	4,265	1,182,901	64,939,888,505	54,899
CODE 02	3,380	925,467	41,503,898,971	44,846
CODE 03	1,315	288,874	13,440,271,215	46,526
CODE 04	2,691	803,376	23,844,583,927	29,680
CODE 05	2,551	683,766	28,291,691,538	41,376
CODE 06	4,159	914,865	27,486,090,238	30,044
CODE 07	3,551	423,125	14,154,761,822	33,453
CODE 08	2,620	565,509	22,001,482,686	38,906
CODE 09	3,161	812,790	31,031,432,482	38,179
CODE 10	3,600	708,499	27,010,437,776	38,123
CODE 11	3,432	763,581	29,047,628,484	38,041
CODE 12	1,186	219,889	3,110,991,793	14,148
CODE 13	7,799	1,632,629	31,458,758,765	19,269

1- Voir page 91 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ ¹	REVENU MOYEN
			\$	\$
CHEF: CLASSIFICATION DES PROFESSIONS				
CODE 01	256	47,794	2,459,313,710	51,457
CODE 02	3,038	820,606	46,925,904,942	57,184
CODE 03	971	314,501	15,554,669,853	49,458
CODE 04	472	143,348	7,025,959,948	49,013
CODE 05	376	124,539	6,717,384,757	53,938
CODE 06	334	84,176	3,681,719,031	43,738
CODE 07	658	162,226	7,791,854,877	48,031
CODE 08	207	61,349	5,027,433,762	81,948
CODE 09	600	132,178	3,865,359,103	29,244
CODE 10	203	56,359	2,061,572,306	36,579
CODE 11	530	161,292	5,332,615,187	33,062
CODE 12	172	54,451	2,657,883,731	48,812
CODE 13	809	156,915	7,507,122,038	47,842
CODE 14	334	77,508	3,275,265,446	42,257
CODE 15	441	132,524	3,092,507,090	23,335
CODE 16	522	143,357	3,541,101,308	24,701
CODE 17	165	55,355	1,548,887,268	27,981
CODE 18	556	161,273	5,996,140,188	37,180
CODE 19	361	108,366	3,329,910,606	30,728
CODE 20	646	202,501	6,336,037,467	31,289
CODE 21	1,971	514,708	19,907,854,503	38,678
CODE 22	580	169,058	8,383,837,035	49,591
CODE 23	1,096	215,665	9,607,362,734	44,548
CODE 24	1,272	292,753	6,847,936,636	23,392
CODE 25	655	146,438	3,107,126,726	21,218

1- Voir page 91 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGE 1 \$	REVENU MOYEN \$
CHEF: CLASSIFICATION DES PROFESSIONS (SUITE)				
CODE 26	1,136	260,009	7,923,664,142	30,475
CODE 27	1,846	226,398	8,075,823,706	35,671
CODE 28	601	102,058	2,753,939,533	26,984
CODE 29	619	35,773	1,461,776,092	40,863
CODE 30	485	58,896	1,863,222,491	31,636
CODE 31	461	62,915	2,644,537,871	42,034
CODE 32	576	98,136	3,145,016,871	32,048
CODE 33	730	172,130	6,795,708,113	39,480
CODE 34	530	132,634	5,226,334,224	39,404
CODE 35	323	99,694	4,189,885,607	42,027
CODE 36	287	113,438	4,638,803,284	40,893
CODE 37	481	138,907	5,581,295,256	40,180
CODE 38	199	66,868	1,964,246,875	29,375
CODE 39	592	160,921	5,297,754,349	32,921
CODE 40	1,602	332,656	13,549,332,718	40,731
CODE 41	691	118,780	4,450,604,776	37,469
CODE 42	566	113,727	5,202,806,339	45,748
CODE 43	2,343	475,992	17,357,026,661	36,465
CODE 44	1,715	383,600	13,897,888,009	36,230
CODE 45	458	77,494	3,716,272,338	47,956
CODE 46	772	185,150	6,284,311,887	33,942
CODE 47	487	117,337	5,149,156,250	43,883
CODE 48	1,186	219,889	3,110,991,793	14,148
CODE 49	7,799	1,632,629	31,458,758,765	19,269

1- Voir page 91 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGE	REVENU MOYEN
STATUT DU CHEF VIS-A-VIS DE L'IMMIGRATION				
CANADIEN DE NAISSANCE	38,463	8,000,468	283,807,211,356	35,474
A IMMIGRE AVANT 1946	1,081	256,891	6,155,829,315	23,963
A IMMIGRE ENTRE 1946 ET 1955	1,048	355,894	14,753,581,695	41,455
A IMMIGRE ENTRE 1956 ET 1965	913	376,802	16,593,822,152	44,039
A IMMIGRE ENTRE 1966 ET 1970	663	274,327	12,435,777,346	45,332
A IMMIGRE ENTRE 1971 ET 1975	542	227,747	9,721,630,016	42,686
A IMMIGRE ENTRE 1976 ET 1980	440	182,641	7,032,145,269	38,503
A IMMIGRE ENTRE 1981 ET 1988	560	250,501	6,821,921,053	27,233
LANGUE MATERNELLE				
UNITE FAMILIALE SPECIALE	109	24,730	3,643,731,793	147,341
ANGLAIS	30,590	5,965,086	218,355,831,413	36,606
FRANCAIS	8,199	2,563,756	84,600,495,855	32,999
AUTRE	4,812	1,371,699	50,721,859,141	36,977
SITUATION DU CHEF VIS-A-VIS DE L'ACTIVITE (SEMAINE DE REFERENCE)				
OCCUPE	27,073	6,592,150	284,376,555,422	43,139
CHOMEUR	2,574	483,799	11,636,325,594	24,052
INACTIF	14,063	2,849,322	61,309,037,186	21,517
CHEF: STATUT PROFESSIONNEL (EMPLOI PRESENT OU DERNIER EMPLOI)				
TRAVAILLEUR REMUNERE	30,226	7,239,578	289,050,653,495	39,926
TRAVAILLEUR AUTONOME	4,474	829,391	33,576,489,583	40,483
TRAVAILLEUR FAMILIAL NON REMUNERE	25	3,784	125,024,566	33,040
N'A JAMAIS TRAVAILLE	1,186	219,889	3,110,991,793	14,148
A TRAVAILLE POUR LA DERNIERE FOIS IL Y A PLUS DE CINQ ANS	7,799	1,632,629	31,458,758,765	19,269
CHEF: SEMAINES TRAVAILLEES L'ANNEE DE REFERENCE				
00	11,838	2,500,542	49,875,755,711	19,946
01-48	8,221	1,638,751	42,072,814,297	25,674
49-52	23,651	5,785,978	265,373,348,194	45,865

1- Voir page 91 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGRÉGE \$	REVENU MOYEN \$
CHEF: A TRAVAILLE SURTOUT A TEMPS PLEIN OU A TEMPS PARTIEL L'ANNEE DE REFERENCE				
TEMPS PLEIN	29,648	6,923,996	295,663,081,910	42,701
TEMPS PARTIEL	2,224	500,733	11,783,080,581	23,532
INACTIF	11,838	2,500,542	49,875,755,711	19,946
CHEF: TRAVAIL DURANT L'ANNEE DE REFERENCE TRAVAILLEUR A TEMPS PLEIN				
TOUTE L'ANNEE	22,588	5,538,963	258,284,583,158	46,630
AUTRE TRAVAILLEUR	9,284	1,885,766	49,161,579,333	26,070
INACTIF	11,838	2,500,542	49,875,755,711	19,946
CHEF: SEMAINES EN CHOMAGE DURANT L'ANNEE DE REFERENCE				
00	36,492	8,572,323	322,508,324,600	37,622
01-52 SEMAINES	7,218	1,352,948	34,813,593,602	25,732
CHEF: NOMBRE DE PERIODES DE CHOMAGE DURANT L'ANNEE REFERENCE				
UNE PERIODE	5,068	1,040,049	26,797,263,035	25,765
DEUX PERIODES	1,605	221,328	5,571,152,623	25,171
TROIS PERIODES OU PLUS	545	91,571	2,445,177,944	26,703
SANS OBJET	36,492	8,572,323	322,508,324,600	37,622
CHEF: PRINCIPALE RAISON DE L'INACTIVITE L'ANNEE DE REFERENCE				
INCAPACITE PERMANENTE	1,394	257,210	4,785,219,196	18,604
TENAIT MAISON	2,378	545,138	8,682,817,043	15,928
ALLAIT A L'ÉCOLE	1,141	298,232	3,572,683,272	11,980
RETRAITE/VOLONTAIREMENT INACTIF	8,195	1,722,027	40,768,222,941	23,675
AUTRE	970	233,681	5,628,272,556	24,085
SANS OBJET	29,632	6,868,983	293,884,703,194	42,784

1- Voir page 91 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ \$	REVENU MOYEN \$
EPOUSE: AGE				
MOINS DE 25	1,856	380,527	12,533,641,533	32,938
25-34	7,338	1,575,587	68,945,972,982	43,759
35-44	6,926	1,520,297	81,729,413,543	53,759
45-54	4,428	1,026,625	57,611,866,702	56,118
55-59	2,010	440,330	21,068,701,864	47,848
60-64	1,725	381,255	13,738,598,841	36,035
65-69	1,459	297,446	9,469,094,941	31,835
70-79	1,329	266,682	7,072,719,836	26,521
80 ET PLUS	179	36,732	948,164,136	25,813
EPOUSE: INSTRUCTION				
AUCUNE SCOLARITE OU ETUDES				
PRIMAIRES	4,694	978,265	33,567,033,947	34,313
9-10 ANNEES D'ETUDES PRIMAIRES				
ET SECONDAIRES	4,637	855,994	33,433,813,769	39,058
11 ANNEES D'ETUDES PRIMAIRES				
ET SECONDAIRES	3,003	617,376	25,464,529,819	41,246
12 ANNEES D'ETUDES PRIMAIRES				
ET SECONDAIRES	6,007	1,326,425	61,825,340,407	46,611
13 ANNEES D'ETUDES PRIMAIRES				
ET SECONDAIRES	502	188,299	10,078,919,258	53,526
ETUDES POSTSECONDAIRES PARTIELLES	2,036	451,974	21,769,014,672	48,164
CERTIFICAT OU DIPLOME D'ETUDES				
POSTSECONDAIRES	4,120	893,380	46,548,353,503	52,104
DEGRE UNIVERSITAIRE	2,251	613,768	40,431,169,003	65,874
EPOUSE: FREQUENTAIT L'ECOLE PENDANT LA				
SEMINE DE REFERENCE				
OUI - INSCRIT A TEMPS PLEIN	331	77,308	2,522,028,176	32,623
OUI - INSCRIT A TEMPS PARTIEL	423	116,726	5,962,603,190	51,082
N'A PAS FREQUENTE L'ECOLE AU COURS DE				
LA SEMINE DE REFERENCE	26,496	5,731,447	264,633,543,012	46,172

1- Voir page 91 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ	REVENU MOYEN
			\$	\$
EPOUSE: CLASSIFICATION DES PROFESSIONS				
CODE 01	1,527	396,406	24,834,456,902	62,649
CODE 02	2,485	582,843	33,570,842,957	57,598
CODE 03	1,286	279,651	17,997,790,768	64,358
CODE 04	5,466	1,307,720	65,433,876,090	50,037
CODE 05	1,980	431,014	20,539,114,565	47,653
CODE 06	3,814	730,109	28,946,593,646	39,647
CODE 07	990	127,898	4,915,835,651	38,436
CODE 08	745	111,728	5,289,839,826	47,346
CODE 09	568	201,923	8,187,811,411	40,549
CODE 10	106	14,035	583,983,821	41,609
CODE 11	427	113,017	4,669,064,649	41,313
CODE 12	2,038	376,835	12,259,288,442	32,532
CODE 13	5,818	1,252,302	45,889,675,650	36,644

1- Voir page 91 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGE \$	REVENU MOYEN \$
EPOUSE: CLASSIFICATION DES PROFESSIONS				
CODE 01	75	10,874	613,410,615	56,411
CODE 02	946	236,295	15,336,986,931	64,906
CODE 03	506	149,237	8,884,059,356	59,530
CODE 04	112	32,209	2,111,558,414	65,558
CODE 06	24	5,970	235,329,666	39,419
CODE 07	353	86,215	4,913,006,436	56,986
CODE 08	39	11,171	1,549,178,567	138,679
CODE 09	1,380	292,314	16,397,842,010	56,097
CODE 10	331	81,319	4,557,579,973	56,046
CODE 11	227	68,608	3,475,015,516	50,650
CODE 12	47	13,873	1,004,460,604	72,404
CODE 13	976	202,760	12,957,004,974	63,903
CODE 14	263	63,018	4,036,325,190	64,050
CODE 15	1,613	392,398	20,976,091,783	53,456
CODE 16	1,840	410,422	19,195,510,672	46,770
CODE 17	242	74,821	3,751,693,820	50,142
CODE 18	162	43,359	2,188,418,478	50,472
CODE 19	597	141,787	6,723,649,317	47,421
CODE 20	1,012	244,933	12,598,512,020	51,437
CODE 21	1,765	363,481	16,281,018,685	44,792
CODE 22	215	67,533	4,258,095,880	63,052
CODE 23	111	22,080	954,157,329	43,214
CODE 24	1,718	312,492	11,611,830,525	37,159
CODE 25	1,425	278,473	11,387,010,881	40,891

1- Voir page 91 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ	REVENU MOYEN
			\$	\$
EPOUSE: CLASSIFICATION DES PROFESSIONS (SUITE)				
CODE 26	560	117,064	4,993,594,911	42,657
CODE 27	339	48,207	1,912,823,888	39,679
CODE 28	514	71,900	2,698,929,191	37,537
CODE 29	109	4,797	202,253,439	42,162
CODE 30	28	2,994	101,829,133	34,011
CODE 32	600	60,359	2,341,540,466	38,794
CODE 33	95	32,300	1,728,431,466	53,512
CODE 34	25	12,603	818,846,137	64,972
CODE 36	57	15,438	770,117,145	49,885
CODE 37	73	28,852	1,330,462,602	46,113
CODE 38	315	114,914	4,439,894,684	38,637
CODE 39	106	38,377	1,452,085,712	37,837
CODE 43	91	10,133	358,226,034	35,352
CODE 44	133	27,038	1,178,803,786	43,598
CODE 46	193	57,925	2,323,016,134	40,104
CODE 47	92	26,822	1,109,133,445	41,352
CODE 48	2,038	376,835	12,259,288,442	32,532
CODE 49	5,818	1,252,302	45,889,675,650	36,644
CODE 99	85	20,979	1,211,474,471	57,747

1- Voir page 91 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ	REVENU MOYEN
			\$	\$
EPOUSE: LANGUE MATERNELLE				
UNITE FAMILIALE SPECIALE	77	18,179	3,553,565,002	195,476
ANGLAIS	19,431	3,517,772	166,407,980,791	47,305
FRANCAIS	4,829	1,531,378	64,062,832,710	41,833
AUTRE	2,913	858,152	39,093,795,875	45,556
EPOUSE: SITUATION VIS-A-VIS DE L'ACTIVITE (SEMAINE DE REFERENCE)				
OCCUPE	13,847	3,240,857	173,961,503,667	53,678
CHOMEUR	1,574	275,757	11,018,659,264	39,958
INACTIF	11,829	2,408,867	88,138,011,447	36,589
EPOUSE: STATUT PROFESSIONNEL (EMPLOI PRESENT OU DERNIER EMPLOI)				
TRAVAILLEUR REMUNERE	17,747	3,980,764	200,654,787,591	50,406
TRAVAILLEUR AUTONOME	1,218	247,164	12,033,595,268	48,687
TRAVAILLEUR FAMILIAL NON REMUNERE	429	68,416	2,280,827,427	33,338
N'A JAMAIS TRAVAILLE	2,038	376,835	12,259,288,442	32,532
A TRAVAILLE POUR LA DERNIERE FOIS IL Y A PLUS DE CINQ ANS	5,818	1,252,302	45,889,675,650	36,644
EPOUSE: SEMAINES TRAVAILLEES L'ANNEE REFERENCE				
00	10,402	2,158,820	76,973,610,951	35,655
01-48	6,115	1,184,842	49,996,963,639	42,197
49-52	10,733	2,581,819	146,147,599,788	56,606

1- Voir page 91 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ \$	REVENU MOYEN \$
EPOUSE: A TRAVAILLE SURTOUT A TEMPS PLEIN TEMPS OU A TEMPS PARTIEL L'ANNEE DE REFERENCE				
TEMP PLEIN	11,655	2,637,051	140,061,236,546	53,113
TEMPS PARTIEL	5,193	1,129,610	56,083,326,881	49,648
INACTIF	10,402	2,158,820	76,973,610,951	35,655
EPOUSE: TRAVAIL DURANT L'ANNEE DE REFERENCE TRAVAILLEUR A TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNEE				
AUTRE TRAVAILLEUR	7,881	1,937,890	110,684,357,581	57,116
INACTIF	8,967	1,828,771	85,460,205,846	46,731
	10,402	2,158,820	76,973,610,951	35,655
EPOUSE: SEMAINES EN CHOMAGE DURANT L'ANNEE DE REFERENCE				
00	22,896	5,179,256	242,902,137,557	46,899
01-52 SEMAINES	4,354	746,225	30,216,036,821	40,492
EPOUSE: NOMBRE DE PERIODES DE CHOMAGE DURANT L'ANNEE DE REFERENCE				
UNE PERIODE	3,324	610,263	25,152,113,709	41,215
DEUX PERIODES	752	94,161	3,344,193,826	35,516
TROIS PERIODES OU PLUS	278	41,801	1,719,729,286	41,141
SANS OBJET	22,896	5,179,256	242,902,137,557	46,899
EPOUSE: PRINCIPALE RAISON DE L'INACTIVITE L'ANNEE DE REFERENCE				
INCAPACITE PERMANENTE	295	58,019	1,631,460,194	28,119
TENAIT MAISON	9,423	2,065,677	81,205,375,807	39,312
ALLAIT A L'ECOLE	458	101,064	3,450,011,272	34,137
RETRAITE/VOLONTAIREMENT INACTIF	2,263	441,218	13,343,291,795	30,242
AUTRE	813	150,957	6,099,229,908	40,404
SANS OBJET	13,998	3,108,546	167,388,805,402	53,848

1- Voir page 91 pour les estimations pondérées révisées

ECONOMIC FAMILIES

FAMILLES ÉCONOMIQUES

Weighted and Sample Counts for Income Variables:
Records with Zero and Non-zero Values

Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour les variables de revenu:
enregistrements avec valeurs nulles et non-nulles
Revised Weights - 1991 Census-based - Pondérations révisée - 1991 base du recensement

Variable	Records with zero values Enregistrements avec valeurs nulles		Records with non-zero values Enregistrements avec valeurs non-nulles		Total Weighted Value Agrégat pondéré
	Sample Count	Weighted Count	Sample Count	Weighted Count	
	Taille de l'échantillon	Chiffre pondéré	Taille de l'échantillon	Chiffre pondéré	
Wages and salaries Salaires et traitements	11,563	2,467,907	32,147	8,052,488	273,172,018,443
Military pay and allowances Solde et indemnités militaires	43,203	10,437,756	507	82,639	2,004,212,546
Net income from non-farm self-employment Revenu net d'un emploi autonome non agricole	39,018	9,459,423	4,692	1,060,972	18,117,293,697
Net income from farm self-employment Revenu net d'un emploi autonome agricole	41,105	10,172,739	2,605	347,656	4,368,807,769
Net income from roomers and boarders Revenu net provenant de chambres et de pensionnaires	43,198	10,403,404	512	116,991	289,534,906
Total net income from self-employment Revenu total d'un emploi autonome	36,479	9,082,515	7,231	1,437,880	22,775,636,372
Total earnings Gains totaux	9,584	2,089,678	34,126	8,430,717	297,951,867,361
Total investment income Revenu total de placements	23,758	5,606,595	19,952	4,913,800	19,243,386,605
Family and youth allowances Allocations familiales et allocations aux jeunes	26,347	6,838,657	17,363	3,681,738	2,673,770,526
Child tax credit Crédit d'impôt pour enfants	32,964	8,576,394	10,746	1,944,001	1,401,097,976
Old age security/ Guaranteed income supplement/ Spouse's allowance Sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	34,079	8,520,899	9,631	1,999,496	12,798,195,868

ECONOMIC FAMILIES

FAMILLES ÉCONOMIQUES

Weighted and Sample Counts for Income Variables:
Records with Zero and Non-zero Values

Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour les variables de revenu:
enregistrements avec valeurs nulles et non-nulles
Revised Weights - 1991 Census-based - Pondérations révisée - 1991 base du recensement

Variable	Records with zero values Enregistrements avec valeurs nulles		Records with non-zero values Enregistrements avec valeurs non-nulles		Total Weighted Value Agrégat pondéré
	Sample Count	Weighted Count	Sample Count	Weighted Count	
	Taille de l'échantillon	Chiffre pondéré	Taille de l'échantillon	Chiffre pondéré	
Canada/Québec pension plan benefits Prestations du régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec	34,382	8,510,109	9,328	2,010,286	7,885,225,396
Unemployment insurance benefits Prestations d'assurance-chômage	33,076	8,448,417	10,634	2,071,978	8,178,672,522
Social assistance and provincial income supplements Assistance sociale et suppléments de revenu provinciaux	36,566	8,779,712	7,144	1,740,683	4,795,019,649
Other income from government sources Autres revenus provenant du gouvernement	19,715	4,754,679	23,995	5,765,716	3,402,012,183
Total government transfer payments Total des transferts gouvernementaux	6,034	1,814,418	37,676	8,705,977	41,133,994,120
Taxable government transfer payments Transferts gouvernementaux imposables	11,735	3,594,385	31,975	6,926,010	28,809,357,381
Non-taxable total government transfer payments Transferts gouvernementaux non imposables	13,973	3,674,971	29,737	6,845,424	12,324,636,739
Retirement pensions, superannuation and annuities Pensions de retraite et rentes	38,099	9,174,666	5,611	1,345,729	12,085,273,244
Other money income Autres revenus en espèces	40,294	9,682,184	3,416	838,211	3,972,007,092
Total income Revenu total	153	27,535	43,557	10,492,860	374,386,528,422
Total income tax Impôt total sur le revenu	8,749	1,786,083	34,961	8,734,312	68,882,246,727

ECONOMIC FAMILIES

FAMILLES ÉCONOMIQUES

Weighted and Sample Counts for Income Variables:
Records with Zero and Non-zero Values

Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour les variables de revenu:
enregistrements avec valeurs nulles et non-nulles
Revised Weights - 1991 Census-based - Pondérations révisée - 1991 base du recensement

Variable	Records with zero values		Records with non-zero values		Total Weighted Value
	Enregistrements avec valeurs nulles		Enregistrements avec valeurs non-nulles		
	Sample Count	Weighted Count	Sample Count	Weighted Count	
	Taille de l'échantillon	Chiffre pondéré	Taille de l'échantillon	Chiffre pondéré	Agrégat pondéré
Income after tax Revenu après impôt	153	27,535	43,557	10,492,860	305,504,281,695
Head - Total earnings Chef - Gains totaux	11,954	2,618,530	31,756	7,901,865	211,934,993,991
Head - Taxable government transfer payments Chef - Transferts gouvernementaux imposables	15,961	4,653,748	27,749	5,866,647	20,259,191,561
Head - Non-taxable government transfer payments Chef - Transferts gouvernementaux non imposables	21,996	5,350,735	21,714	5,169,660	9,241,681,460
Head - Total government transfer payments Chef - Total des transferts gouvernementaux	10,448	2,978,819	33,262	7,541,576	29,500,873,021
Head - Total income Chef - Revenu total	251	54,812	43,459	10,465,583	268,569,866,323
Wife - Total earnings Épouse - Gains totaux	27,001	6,568,441	16,709	3,951,954	59,372,068,887
Wife - Taxable government transfer payments Épouse - Transferts gouvernementaux imposables	33,355	8,360,358	10,355	2,160,037	6,271,103,360
Wife - Non-taxable government transfer payments Épouse - Transferts gouvernementaux non imposables	34,637	8,730,330	9,073	1,790,065	1,822,267,500
Wife - Total government transfer payments Épouse - Total des transferts gouvernementaux	29,656	7,587,042	14,054	2,933,353	8,093,370,860
Wife - Total income Épouse - Revenu total	21,723	5,398,790	21,987	5,121,605	73,872,000,539

ECONOMIC FAMILIES

FAMILLES ÉCONOMIQUES

Counts For Selected Variables • Les comptes pour diverses variables
Revised Weights - 1991 Census-based - Pondérations révisée - 1991 base du recensement

Variable	Sample Count	Weighted Number of Family Units	Aggregate Total Income	Average Income
	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré d'unités familiales	Revenu total agrégé	Revenu moyen
Province				
Special Family Unit				
Unité familiale spéciale	109	25,594	3,830,460,996	149,662
Newfoundland				
Terre-Neuve	3,874	178,649	5,389,562,140	30,168
Prince Edward Island				
L'Île-du-Prince-Édouard	2,237	46,576	1,387,609,695	29,792
Nova Scotia				
Nouvelle-Écosse	2,968	338,056	10,783,001,835	31,897
New Brunswick				
Nouveau-Brunswick	2,941	264,875	7,840,686,310	29,601
Québec	6,481	2,716,120	89,314,959,036	32,883
Ontario	7,956	3,845,151	151,140,041,832	39,307
Manitoba	3,094	436,091	13,651,566,532	31,304
Saskatchewan	4,013	402,806	12,485,581,796	30,997
Alberta	5,870	982,537	34,252,561,967	34,861
British Columbia				
Colombie-Britannique	4,167	1,283,940	44,310,496,283	34,511
Canada	43,710	10,520,395	374,386,528,422	35,587
Area Région de résidence				
Urban population of 500,000 or more				
Urbaine de 500,000 habitants ou plus	9,121	5,155,095	194,245,375,437	37,680
Urban population of 100,000 to 499,999				
Urbaine de 100,000 à 499,999 habitants	5,290	1,214,252	43,493,518,389	35,819
Urban population of 30,000 to 99,999				
Urbaine de 30,000 à 99,999 habitants	5,431	1,055,843	36,234,659,951	34,318
Urban population under 30,000				
Urbaine de moins de 30,000 habitants	11,046	1,429,425	45,821,942,441	32,056
Rural Areas				
Régions rurales	12,822	1,665,780	54,591,032,204	32,772
Historical Farm/Non-Farm Income Code				
Code de revenu agricole/non agricole				
Non-farm Non agricole	42,299	10,330,759	367,043,414,415	35,529
Farm Agricole	1,411	189,636	7,343,114,007	38,722
Publication Indicator				
Indicateur de publication				
Not Included Non inclus	348	49,672	2,234,804,752	44,991
Included Inclus	43,362	10,470,723	372,151,723,670	35,542

Nom de l'enquête

S.V.P. Compter avant

FORMULE CF 06
English on reverse

Statistique Canada Statistics Canada
Division des enquêtes-ménages Household Surveys Division

Questionnaire sur le revenu de 1987

A remplir par les personnes de 15 ans et plus

Declaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique (chapitre 15 Statuts du Canada de 1970-71-72)

Cette loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement personnel qui permettrait d'identifier une personne en particulier

B.R.
1

N° du dossier
2

Date d'enquête
3 Mc An

N° de tâche
4

N° de page - page 2 de 5
5

PENDANT LA PÉRIODE DE DOUZE MOIS SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 1987 AVEZ-VOUS RECU UN REVENU DES SOURCES SUIVANTES? DANS L’AFFIRMATIVE VEUILLEZ INSCRIRE UN "X" DANS LE CERCLE "OUI" ET INDIQUEZ LE MONTANT DANS LA NEGATIVE VEUILLEZ INSCRIRE UN "X" DANS LE CERCLE "NON" ET PASSEZ À LA QUESTION SUIVANTE (POUR UNE PERTE, INSCRIVEZ LE MONTANT ET INDIQUEZ "PERTE" AU-DESSUS.)

2 0 1

C.R.

25

VOUS AUREZ PLUS DE FACILITÉ À REMPLIR LE QUESTIONNAIRE SI VOUS CONSULTEZ LES INSTRUCTIONS DÉTAILLÉES DU GUIDE.

		DOLLARS	CENTS
1. SALAIRES et TRAITEMENTS avant déductions	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>	01	
2. SOLDE et INDEMNITÉS MILITAIRES	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>	02	
3. Revenu net provenant d'un EMPLOI AUTONOME NON AGRICOLE	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>	03	
4. Revenu net provenant d'un EMPLOI AUTONOME AGRICOLE	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>	04	
5. Revenu net provenant de l'hébergement de CHAMBREURS et de PENSIONNAIRES	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>	05	
6. INTÉRÊTS d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne - obligations d'épargne du Canada et bonis au comptant des OEC - voir le nota dans le guide, poste 6	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>	06	
7. DIVIDENDES, montant effectivement reçu (non pas le montant imposable)	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>	07	
8. AUTRE REVENU DE PLACEMENTS (intérêts recus de prêts ou d'hypothèques, dividendes en espèces reçus au titre des contrats d'assurance-vie)	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>	08	
9. ALLOCATIONS FAMILIALES	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>	09	
10. PENSION DE SÉCURITÉ DE LA VIEillesse SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI ALLOCATION AU CONJOINT	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>	10	
			du gouvernement fédéral seulement. Inscrivez les suppléments provinciaux à la question 13
11. PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA ou du RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>	11	
12. PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE, total des prestations avant déductions d'impôt	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>	12	
13. ASSISTANCE SOCIALE et SUPPLÉMENTS DE REVENU PROVINCIAUX	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>	13	
14. AUTRES REVENUS DE SOURCES GOUVERNEMENTALES VEUILLEZ PRÉCISER	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>	14	
Inscrivez les crédits d'impôt provincial et les allocations à la question 20			
15. PENSIONS DE RETRAITE et RENTES - voir le nota dans le guide, poste 15. VEUILLEZ PRÉCISER	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>	15	
16. AUTRE REVENU MONÉTAIRE, VEUILLEZ PRÉCISER	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>	16	
17. TOTAL, somme des montants inscrits aux questions 1 à 16	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>	17	
18. GAINS EN CAPITAL IMPOSABLES - Partie imposable des gains en capital réalisés en 1987. Voir le guide, poste 18	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>	18	
19. MONTANT DE L'IMPÔT (fédéral plus provincial) - Total à payer sur le revenu et les gains en capital de 1987	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>	19	
20. CRÉDITS D'IMPÔT PROVINCIAL et ALLOCATIONS - voir le guide, poste 20	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>	20	
21. CRÉDIT D'IMPÔT POUR ENFANTS reçu du programme fédéral seulement - voir le guide, poste 21	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>	21	
22. CRÉDIT POUR TAXE FÉDÉRALE SUR LES VENTES - voir le guide, poste 22	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>	22	
Remarques:		23	
		24	
		50	

N° de dossier 2 Date d'enquête 3 N° de fiche 4
 N° de page-titre du DM Mois Année Nom de famille 1 FORMULE **05**
 5 6 7

10 LA SEMAINE DERNIÈRE, A-T-IL(ELLE) TRAVILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE? (Pour imposer le nombre d'heures.)
 Oui Non Passer à 30
 Incapacité permanente Passer à 50

11 A-T-IL(ELLE) PLUS D'UN EMPLOI OU PLUS D'UNE ENTREPRISE LA SEMAINE DERNIÈRE?
 Oui Non Passer à 13

12 ÉTAT-CE DÙ À UN CHANGEMENT D'EMPLOYEUR LA SEMAINE DERNIÈRE?
 Oui Non

13 COMBIEN D'HEURES PAR SEMAINE TRAVAILLE-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT:
 À SON EMPLOI (principal)? Si le total est 30 ou plus, passer à 15
 à d'autres emplois?

14 POURQUOI TRAVAILLE-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE?
 Inscrire le code

15 LA SEMAINE DERNIÈRE, COMBIEN D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES A-T-IL(ELLE) TRAVAILLÉ?
 (Compter les heures rémunérées ou non; à tous les emplois) Pour "aucune" inscrire 00

16 LA SEMAINE DERNIÈRE, COMBIEN D'HEURES A-T-IL(ELLE) ÉTÉ ABSENT(É) DU TRAVAIL POUR UNE RAISON QUELCONQUE? (Jour férié, vacances, maladie, conflit de travail, etc.)
 (Tous les emplois) Pour "aucune" inscrire 00 et passer à 18

17 QUELLE ÉTAIT LA RAISON PRINCIPALE DE CETTE ABSENCE?
 Inscrire le code

18 COMBIEN D'HEURES A-T-IL(ELLE) EFFECTIVEMENT TRAVAILLÉ LA SEMAINE DERNIÈRE?
 À SON EMPLOI (principal)? Si le total est 30 ou plus, passer à 15
 à d'autres emplois?

19 AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, S'EST-IL(ELLE) CHERCHÉ UN AUTRE EMPLOI?
 Oui Non Passer à 72

30 LA SEMAINE DERNIÈRE, A-T-IL(ELLE) UN EMPLOI OU UNE ENTREPRISE AUXQUELS IL(ELLE) N'A PAS TRAVILLÉ?
 Oui Non Passer à 32

31 LA SEMAINE DERNIÈRE, A-T-IL(ELLE) UN EMPLOI DEVANT COMMENCER À UNE DATE FUTURE DÉTERMINÉE?
 Oui Non Passer à 50

32 À PARTIR DE LA FIN DE SEMAINE DERNIÈRE, DANS COMBIEN DE SEMAINES A-T-IL(ELLE) COMMENCÉ À TRAVAILLER À SON NOUVEL EMPLOI?
 Passer à 50

33 POURQUOI S'EST-IL(ELLE) ABSENT(É) DU TRAVAIL LA SEMAINE DERNIÈRE?
 Inscrire le code Si ce code 6, passer à 32

34 A-T-IL(ELLE) PLUS D'UN EMPLOI OU PLUS D'UNE ENTREPRISE LA SEMAINE DERNIÈRE?
 Oui Non

35 COMBIEN D'HEURES PAR SEMAINE TRAVAILLE-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT:
 À SON EMPLOI (principal)? Si le total est 30 ou plus, passer à 37
 à d'autres emplois?

36 POURQUOI TRAVAILLE-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE?
 Inscrire le code

37 JUSQU'À LA FIN DE LA SEMAINE DERNIÈRE, PENDANT COMBIEN DE SEMAINES CONSECUTIVES A-T-IL(ELLE) ÉTÉ ABSENT(É) DU TRAVAIL?

38 REÇOIT-IL(ELLE) UNE RÉMUNÉRATION DE SON EMPLOYEUR POUR SES ABSENCES DE LA SEMAINE DERNIÈRE?
 Oui Non

39 A L'INTERVIEWER
 * Si code 5 (mois à pied) à 33 Passer à 56
 * Autrement Passer à 40

40 AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, S'EST-IL(ELLE) CHERCHÉ UN AUTRE EMPLOI?
 Oui Non Passer à 72

72 DESCRIPTION DE L'EMPLOI OU DE L'ENTREPRISE (activité principale)
 POUR QUI TRAVAILLE-T-IL(ELLE)? (Nom de l'entreprise, de l'organisme gouvernemental ou de la personne)
 Au lieu de changement Oui

73 QUAND A-T-IL(ELLE) COMMENCÉ À TRAVAILLER POUR CET EMPLOYEUR?
 Au lieu de changement Oui Mois Année Mois Année Si le mois est inconnu, mettre "à Mois"

74 DE QUEL GENRE D'ENTREPRISE, D'INDUSTRIE OU DE SERVICE S'AGISSAIT-IL?
 (Donner une description complète, par ex. gouvernement fédéral, conserve, services forestiers)
 Au lieu de changement Oui

75A QUEL GENRE DE TRAVAIL FAISAIT-IL(ELLE)? (Par exemple: commis de bureau, travailleur(se) d'usine, technicien(ne), forestier(ère).)
 Au lieu de changement Oui

75B DANS CE TRAVAIL, QUELLES ÉTAIENT LES ACTIVITÉS OU FONCTIONS LES PLUS IMPORTANTES DE...? (Par ex. classement de documents, acheminement de légumes, estimation forestière.)
 Au lieu de changement Oui

76 Catégorie de travailleur
 Emploi principal Inscrire le code
 Autre emploi Inscrire le code (passer à 80)

77 NOTES
 N° de page
 90
 90
 90

50 A-T-IL(ELLE) DÉJÀ TRAVILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE?
 Oui Non Passer à 55

51 QUAND A-T-IL(ELLE) TRAVILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE LA DERNIÈRE FOIS?
 Au lieu de changement Oui Mois Année Mois Année Si le mois est inconnu, mettre "à Mois"

52 A L'INTERVIEWER
 1. Si le code à 51 est 00 Passer à 55
 2. Si le code à 51 est le même que le code à 50 Passer à 53

53 TRAVAILLAIT-IL(ELLE) HABITUELLEMENT 30 HEURES OU PLUS PAR SEMAINE?
 À temps plein À temps partiel (moins de 30 heures par semaine)

54 QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE A LAISSÉ CET EMPLOI?
 Inscrire le code

55 A L'INTERVIEWER
 * Si "incapacité permanente" à 10 Passer à 80
 * Autrement Passer à 56

56 AU COURS DES 6 DERNIÈRES MOIS, S'EST-IL(ELLE) CHERCHÉ DU TRAVAIL?
 Oui Non Passer à 64

57 AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, OU A FAIT POUR SE TROUVER DU TRAVAIL? Notez toute méthode indiquée.
 Rien Passer à 62

57 AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, A-T-IL(ELLE) FAIT AUTRE CHOSE POUR SE TROUVER DU TRAVAIL? Notez toute autre méthode indiquée. Pour chaque méthode, demandez: QUAND LA DERNIÈRE FOIS? (Repelez la méthode)
 Nombre de semaines écoulées depuis la dernière fois (le) la semaine d'interview

Méthode	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1. BUREAU DE PLACEMENT PUBLIC	<input type="radio"/>								
2. BUREAU DE PLACEMENT PRIVÉ	<input type="radio"/>								
3. SYMBOCA	<input type="radio"/>								
4. DIRECTEMENT À DES EMPLOYEURS	<input type="radio"/>								
5. DES AMIS OU DES CARRIERS	<input type="radio"/>								
6. À L'ÉCRIT, DANS UNE ANNONCE	<input type="radio"/>								
7. TROUVER À UNE ANNONCE	<input type="radio"/>								
8. PAR CONSULTATION DES ANNONCES	<input type="radio"/>								
9. AUTRE	<input type="radio"/>								

58 JUSQU'À LA FIN DE LA SEMAINE DERNIÈRE, PENDANT COMBIEN DE SEMAINES A-T-IL(ELLE) CHERCHÉ DU TRAVAIL? (Ne comptant pas les semaines travaillées.)

59 QUELLE ÉTAIT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'AVANT OU IL(ELLE) COMMENCÉ À SE CHERCHER DU TRAVAIL?
 Inscrire le code

60 CHERCHÉ-T-IL(ELLE) UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS?
 Oui Non (Plus de 6 mois) (Moins de 6 mois, incl. 6 mois)

61 CHERCHÉ-T-IL(ELLE) UN EMPLOI À TEMPS PLEIN OU UN EMPLOI À TEMPS PARTIEL?
 À temps plein À temps partiel (moins de 30 heures par semaine)

62 QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE N'A PAS CHERCHÉ DE TRAVAIL LA SEMAINE DERNIÈRE?
 Inscrire le code

63 Y A-T-IL UNE RAISON QUI AURAIT EMPÊCHÉ DE PRENDRE UN EMPLOI LA SEMAINE DERNIÈRE?
 Inscrire le code

64 A L'INTERVIEWER
 * Si "Non" (après travail) à 50 Passer à 80
 * Si "à un 'X'" dans le cercle du haut à 52 Passer à 80
 * Autrement Passer à 72

80 LA SEMAINE DERNIÈRE, FRÉQUENTAIT-IL(ELLE) UNE ÉCOLE, UN COLLÈGE OU UNE UNIVERSITÉ?
 Oui Non Passer à 90

81 ÉTAIT-IL(ELLE) INSCRIT(É) COMME ÉTUDIANT(È) À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL?
 À temps plein À temps partiel

82 DE QUEL GENRE D'ÉCOLE S'AGIT-IL?
 Inscrire le code

ENQUÊTE DE 1988 SUR LES FINANCES DES CONSOMMATEURS

FICHE QUESTIONNAIRE

POSTE 50 DE LA FO3 - QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES ET CODES

Posez chacune des questions supplémentaires pertinentes pour chaque personne âgée de 15 ans ou plus et inscrivez un code dans chaque colonne de

S	S	à	A
I	I		A
A	B		J

NOTA - ASSUREZ-VOUS DE POSER LES QUESTIONS EXACTEMENT COMME ELLES SONT FORMULÉES

S	S	STATUT D'IMMIGRATION
I	I	
A	B	... est-il(elle) Canadien(ne) d'origine? Si "OUI", inscrivez le code: 00 - Personnes nées au Canada (y compris T.-N.) ou Canadien de naissance. Si "NON" demandez: Depuis quand ... réside-t-il(elle) au Canada? 45 - Personnes qui ont immigré au Canada avant 1946. 46 à 88 - Personnes qui ont immigré au Canada entre 1946 et 1988. (Inscrivez les deux derniers chiffres de l'année d'arrivée.)

P	PÉRIODES DE CHÔMAGE
C	
I	Inscrivez '0' si le nombre de 'SC' est '00'; Autrement, demandez: Ces semaines faisaient-elles partie de la même période de chômage? 1 - Oui - une période 2 - Non - deux périodes 3 - Non - trois périodes ou plus 0 - Sans objet

L	LANGUE MATERNELLE
M	
C	Quelle est la première langue que ... a apprise dans son enfance et comprend encore? 1 - Anglais 2 - Français 0 - Autre

A	AUTRE ACTIVITÉ
A	
J	Inscrivez '0' si 'ST' + 'SC' = '52'; Autrement, demandez: Quelle était l'activité principale de ... pendant les semaines où il (elle) n'a pas travaillé ni cherché d'emploi? 1 - Incapacité permanente 2 - Tenait maison 3 - Allait à l'école 4 - Retraité(e) ou volontairement inactif(ve) 5 - Autre (Précisez dans les 'Notes' de la FO3) 0 - Sans objet

S	S	SEMAINES DE TRAVAIL
T	T	
D	E	En 1987, pendant combien de semaines ... a-t-il(elle) travaillé à un emploi ou à une entreprise, peu importe le nombre d'heures? (Y compris les vacances, les congés de maternité, de maladie, les grèves et lock-out.) 00 à 52 - Par ex., 9 semaines = '09'.

P	TRAVAIL À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL
P	
F	Inscrivez '0' si le nombre de 'ST' est '00'; Autrement, demandez: Pendant ces semaines, le travail était-il surtout à temps plein ou à temps partiel? 1 - À temps plein 2 - À temps partiel 0 - Sans objet

CODE DU REVENU - POSTE 25 DE LA CF06

Déterminez le code du revenu en:	
a)	effectuant la procédure de vérification par l'intervieweur de la CF06 remplie, ou
b)	demandant: "... a-t-il(elle) touché un revenu quelconque en 1987?"
CODES DU REVENU	
1	- A indiqué avec certitude n'avoir touché aucun revenu
2	- A touché un revenu et a fourni une partie ou la totalité des détails
3	- A indiqué avec certitude avoir touché un revenu, mais n'a pas fourni de détails
4	- Impossible de déterminer si l'enquêté a touché un revenu ou non

S	S	SEMAINES DE CHÔMAGE
C	C	
G	H	Inscrivez '00' si le nombre de 'ST' est '52'; Autrement, demandez: En 1987, pendant combien de semaines ... a-t-il(elle) été sans travail et à la recherche d'un emploi? (Y compris les mises à pied temporaires) 00 à 52 - Par ex., 7 semaines = '07'



FEUILLE DES CODES Dossier du ménage (Formule 03)

English version available on request

- 8
- 1 Maison individuelle
 - 2 Maison double
 - 3 Maison en rangée
 - 4 Duplex
 - 5 Appartement
 - 6 Institution
 - 7 Hôtel, maison de chambres ou pension
 - 8 Baraquement, camp de bûcheron, de construction, etc.
 - 9 Maison mobile
 - 0 Autre - Précisez dans les NOTES

- 34
- M Masculin
 - F Féminin

- 35
- QUEL EST L'ÉTAT MATRIMONIAL DE ... ?
(Lisez les catégories à l'enquête)
- 1 Actuellement marié(e) ou vivant en union libre
 - 2 Célibataire (jamais marié(e))
 - 3 Veuve ou veuf
 - 4 Séparé(e) ou divorcé(e)

- 36
- Attribuez une lettre à tous les membres du ménage dont le lien avec le chef de famille constitue une catégorie au poste 37.
- A 'A' pour chaque membre de la première famille,
 - Z 'B' pour chaque membre de la deuxième famille, etc.)

- 37
- Chaque lettre utilisée au poste 36 doit correspondre à un 'chef de famille' différent au poste 37.
- 1 Chef de famille
 - 2 Conjoint
 - 3 Fils ou fille (adopté(e) ou non, ou d'un autre lit)
 - 4 Petit-fils ou petite-fille
 - 5 Gendre ou bru
 - 6 Enfant en tutelle (moins de 18 ans)
 - 7 Père ou mère
 - 8 Père ou mère du conjoint
 - 9 Frère ou soeur
 - 0 Autre parent - Précisez dans les NOTES
- Les chambreurs, pensionnaires et amis non apparentés doivent être identifiés par une lettre distincte au poste 36.

- (Lisez les questions à l'enquête)
- Colonne 1: COMBIEN D'ANNÉES D'ÉTUDES PRIMAIRES ET SECONDAIRES A-T-IL (ELLE) ACHEVÉES?
- 0 Aucune
 - 1 de 1 à 8 années d'études primaires et secondaires
 - 2 9 ou 10 années d'études primaires et secondaires
 - 3 11 années d'études primaires et secondaires
 - 4 12 années d'études primaires et secondaires
 - 5 13 années d'études primaires et secondaires

- 38
- Colonne 2: A. A-T-IL (ELLE) FAIT DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES?
- 0 Non (n'a pas fait d'études postsecondaires)
 - Oui → B. CES ÉTUDES EXIGENT-ELLES NORMALEMENT UN DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES?
 - 0 Non (n'a pas fait d'études postsecondaires)
 - Oui → C. A-T-IL (ELLE) OBTENU UN GRADE, CERTIFICAT OU DIPLÔME?
 - 1 Non (études postsecondaires inachevées)
 - 2 Oui (a obtenu un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires)
 - 3 Oui (a obtenu un grade universitaire)

- 40
- 0 Ne fait pas partie du ménage ce mois-ci
 - 1 Membre civil de ménage ce mois-ci
 - 2 Membre à plein temps des forces armées canadiennes ce mois-ci
 - 3 Membre du ménage de 70 ans et plus (interviews subséquentes seulement)

PREMIER CODE: Inscrit par l'interviewer
NOTE: Pour tout code autre que X, expliquez la situation sur la formule appropriée

FORMULES	
X	Questionnaire EPA rempli pour tous les membres admissibles du ménage
E	Questionnaire EPA rempli pour certains membres admissibles (et non tous) du ménage
N	Personne à la maison (après plusieurs tentatives de contacter le ménage)
R	Refus du ménage
K	Impossibilité d'interviewer pour cause de décès, de maladie, de problème de langue ou de toute autre circonstance inhabituelle reliée au ménage
L	Impossibilité d'interviewer à cause du mauvais temps
T	Ménage temporairement absent
V	Logement vacant (ou emplacement de roulotte vacant et logement saisonnier vacant)
C	Logement en construction
B	Logement occupé par des personnes ne devant pas être interviewées
D	Logement démolí, transformé en local d'affaires, déménagé, abandonné (inhabitable), inscrit par erreur
A	Interview annulée, faute d'interviewer (Réservé au bureau régional)

- 45
- DEUXIÈME CODE: Réservé au bureau régional
- Blanc Interviewez ou essayez d'interviewer de nouveau
- 3 N'interviewez pas à moins d'un changement complet de la composition du ménage
 - 4 Essayez d'interviewer de nouveau, une lettre a été envoyée
 - 5 Essayez d'interviewer de nouveau, un membre du personnel du bureau régional est entré personnellement en contact avec le ménage

- CODES D'INTERVENTION À UTILISER AUX FINS DE LA LISTE DE LA GRAPPE (FORMULE 02)
- 1 LOGEMENT AJOUTÉ, c.-à-d. nouvelle ligne de listage
 - 2 CORRECTION, c.-à-d. rectification de la ligne de listage initiale
 - 3 CHANGEMENT DE STATUT, c.-à-d. doit être supprimé de la liste

UTILISATION DES NUMÉROS DE DOSSIER TEMPORAIRES

T				A
---	--	--	--	---

Commencez toujours par 'T', ce qui signifie 'temporaire'.

Utilisez les 4 derniers chiffres de votre numéro de tâche.

'A' pour le premier logement supplémentaire, 'B' pour le deuxième, 'C' pour le troisième, etc.

MOIS D'ENQUÊTE	RENOUVELLEMENT	MOIS D'ENQUÊTE	RENOUVELLEMENT
01 (Janv.)	1	07 (Juil.)	1
02 (Fév.)	2	08 (Août)	2
03 (Mar.)	3	09 (Sept.)	3
04 (Avr.)	4	10 (Oct.)	4
05 (Mai)	5	11 (Nov.)	5
06 (Juin)	6	12 (Déc.)	6